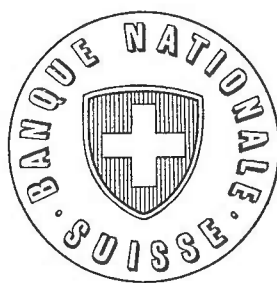


Banque Nationale Suisse

1956



49^e rapport

de la

Banque Nationale Suisse

1956

Rapport de la Direction générale

sur l'activité de la

Banque nationale suisse

en 1956

Considérations générales

L'année 1956 s'est, elle aussi, caractérisée par une évolution favorable de l'*économie mondiale*. La production, l'emploi de la main-d'œuvre, les revenus du travail et le mouvement des affaires ont bénéficié d'un nouvel accroissement dans de larges domaines; toutefois on a vu se multiplier les symptômes d'un ralentissement de l'expansion. En divers endroits la conjoncture paraît avoir atteint la limite des possibilités économiques existantes. Dans plusieurs industries, la capacité de l'appareil productif semble entièrement utilisée et la pénurie de main-d'œuvre se fait toujours plus fortement sentir. En même temps la marche de la conjoncture est devenue moins uniforme en raison des différences qui se sont accentuées ici et là dans la production.

Cependant les forces d'expansion économiques n'ont pas encore perdu leur élan; elles ont plutôt conservé leur caractère mondial; là où on ne laisse pas l'évolution suivre simplement son cours, elles forment le problème vraiment primordial qui se pose à la politique économique et monétaire. De nombreux pays ont édicté, pendant l'exercice, de nouvelles mesures à l'encontre de la hausse continue des prix et des salaires. On a cherché à l'enrayer avant tout en restreignant le volume de la monnaie et en enchérissant le crédit. C'est ainsi qu'en 1956 une vingtaine de relèvements du taux d'escompte officiel, parfois considérables, ont été décrétés; quelques Etats, par exemple la République fédérale allemande, les Pays-Bas, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada ont serré à plusieurs reprises la vis de l'escompte dans l'espace d'une année afin de modérer l'activité en matière de crédit. Là où l'on a estimé que les instruments de la politique d'escompte étaient trop peu efficaces pour lutter contre l'inflation, on a

procédé à une nouvelle restriction directe de l'activité du crédit ou édicté des mesures propres à freiner l'élan de la conjoncture en élevant les impôts, en réduisant les droits de douane, en rendant les ventes à tempérament plus difficiles et en limitant les prix et les salaires.

La pression persistante exercée par les tendances inflationnistes n'a pas laissé d'influencer les balances des paiements. La hausse des prix et des salaires, différente d'un pays à l'autre, a mis en relief des disparités croissantes dans l'économie extérieure; ce phénomène a accru ici les déficits, là les excédents des balances des paiements et provoqué des perturbations de l'équilibre monétaire. Cette évolution a placé temporairement le problème des cours de change au centre des discussions relatives à la politique monétaire, en particulier en Europe occidentale. Toutefois les controverses sur l'adaptation des parités aux conditions modifiées des prix et des frais de production n'ont pas donné lieu à des mesures concrètes.

Les tensions intervenues dans la politique mondiale, pendant le second semestre et notamment vers la fin de l'année, ont suscité une certaine inquiétude sur les marchés des changes internationaux; elles ont aggravé l'évolution défavorable de la situation monétaire dans quelques pays qui, comme la Grande-Bretagne et la France, avaient subi des pertes sensibles de devises, déjà avant les hostilités dans le Proche-Orient. La pénurie de dollars, que l'on croyait largement surmontée, est de nouveau, pour ces pays, un problème monétaire primordial. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à la fin de l'exercice la réalisation de la convertibilité intégrale des principales monnaies européennes ait paru ajournée une nouvelle fois.

On a pourtant relevé, dans la réglementation du service international des paiements, quelques atténuations qu'on peut qualifier de progrès vers la convertibilité de fait. Des allègements ont été obtenus en particulier dans le fonctionnement de l'Union européenne de paiements (UEP) qui a été reconduite pour une année sans modification, en juin 1956. Les possibilités d'effectuer des transactions à terme entre les pays membres de cette institution ont été améliorées; en outre l'utilisation multilatérale des monnaies européennes dans les relations avec des Etats non membres a été élargie. Divers pays, même parmi ceux qui n'appartiennent pas à l'UEP, ont allégé les restrictions sur les devises. On a aussi constaté une tendance vers l'élimination progressive des obstacles qui entravent le commerce international; elle s'est manifestée par une élévation des taux de libération, décidée par quelques membres de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), dans les tentatives faites pour abaisser les droits de douane dans le cadre de cette organisation, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), ainsi que dans la libération d'importations provenant de la zone dollar. Il faut aussi ranger dans ces mesures les efforts plus grands déployés en vue de réaliser une intégration économique de l'Europe occidentale en créant un marché commun et une zone de libre échange.

D'une manière générale, le plein emploi, de forts investissements, des conditions de revenus favorables et la vive activité des transactions commerciales - traits saillants de l'évolution de

la conjoncture mondiale - sont aussi les caractéristiques de la situation en *Suisse*. A cet égard l'année 1956 compte, elle aussi, parmi les nombreuses années de haute conjoncture.

Un changement remarquable s'est pourtant produit sur le marché de l'argent et des capitaux. Les excédents élevés des importations dans le commerce extérieur, les forts besoins de crédits de l'économie interne et d'autres facteurs ont entraîné un resserrement du marché qui s'est visiblement accentué pendant les mois d'été et d'automne, en même temps que des différences sensibles se manifestaient dans les conditions de liquidité des banques. Ces changements sur le marché, concurremment avec une hausse d'une partie des taux d'intérêt, ne sont pas demeurés sans influence sur le crédit. Les banques se sont vues amenées à faire preuve de retenue dans l'octroi d'avances.

Avec les facteurs mentionnés plus haut, les mesures de politique monétaire prises par la Confédération et la Banque nationale ont contribué à réduire le volume des disponibilités. Les excédents du compte d'Etat, stérilisés par la Confédération et par là enlevés au circuit économique, ont marqué une nouvelle augmentation dans le courant de l'année. Par ailleurs, la convention conclue en été 1955 entre la Banque nationale, d'une part, et les banques et des sociétés d'assurances, d'autre part, concernant le maintien d'avoires minima auprès de la Banque nationale, a été prorogée pour une année, en juin 1956; une modification a été apportée au système de calcul appliqué aux banques afin de mieux différencier les charges imposées à ces établissements. Cette mesure a eu pour conséquence d'augmenter de 10% le montant des moyens bloqués et de le porter à 370 millions de francs en chiffre rond. Le Gentlemen's Agreement conclu en vue d'enrayer l'afflux de capitaux étrangers indésirables a également été renouvelé pour une année. En outre, les signataires du Gentlemen's Agreement relatif au financement de la construction se sont déclarés d'accord de prolonger une nouvelle fois la validité de cette convention, qui est en vigueur depuis 1951 et a certainement contribué à maintenir des conditions saines dans le domaine du crédit à la construction et du crédit hypothécaire.

Vers la fin de l'exercice la tension plus forte sur le marché a révélé la nécessité d'un maniement plus souple des mesures monétaires. Du fait des demandes accrues de crédits, qu'elles ne pouvaient rejeter parce qu'il s'agissait de promesses déjà données ou de demandes émanant de leur clientèle traditionnelle, des banques, principalement des établissements de petite et moyenne importance et aussi des banques cantonales, se sont trouvées à l'étroit, car l'apport de fonds n'allait plus de pair avec les demandes croissantes des emprunteurs. Pour éviter un raidissement par trop fort du marché, la Banque nationale a libéré temporairement, au commencement de décembre, la moitié des avoires minima bloqués chez elle. La reconstitution de ces avoires dépendra de la situation de l'économie et du marché. Ainsi une somme de 184 millions de francs a été mise à la disposition du marché qui a bénéficié d'un allègement bienvenu, notamment en prévision des échéances de fin d'année.

Mais la libération d'une partie des avoires minima ne signifiait pas un abandon de la politique de restriction du crédit. L'essor de la conjoncture se poursuivant sans désespérer, le dan-

ger de nouvelles hausses de prix et de salaires, les facteurs d'insécurité dans la politique économique et monétaire à l'étranger et surtout la tension politique internationale engagent la banque d'émission à poursuivre une politique de crédit restrictive et propre à assurer le maintien du pouvoir d'achat de notre monnaie.

Vers la fin de l'année, les autorités fédérales ont envisagé de relâcher les mesures de stérilisation en remboursant des dettes fédérales venant à échéance. En outre, le Conseil fédéral a décidé de rembourser par anticipation des dettes contractées envers le Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants pour mettre, par l'intermédiaire des centrales d'émission de lettres de gage, 200 millions de francs à la disposition du marché hypothécaire; cette somme doit faciliter l'octroi, aux conditions actuelles, de prêts à l'agriculture et à la construction de logements à loyer modéré. En effectuant cette opération, il importera de prendre garde que l'atténuation des mesures de stérilisation ne contribue à créer sur le marché une liquidité qui serait de nature à déclencher de nouvelles forces d'expansion d'ordre monétaire.

A la différence d'autres banques d'émission, la Banque nationale s'est abstenue, en 1956 également, de provoquer une restriction du crédit en prenant, en matière d'escompte, des mesures propres à enchérir le loyer de l'argent. Toutefois il était inévitable qu'un rétrécissement du crédit ne s'accompagnât d'une certaine hausse des taux d'intérêt; mais, en raison des conditions particulières qui règnent en Suisse, il a paru indiqué de laisser au marché le soin de déterminer lui-même l'augmentation des taux d'intérêt jugée indispensable et économiquement supportable. En raison de la structure actuelle du marché, l'élévation générale des taux, qui serait résultée d'une hausse du taux de l'escompte officiel, aurait pu entraîner des répercussions désavantageuses au point de vue économique et contre-balancer les conséquences positives d'une telle mesure ou même avoir un effet contraire à celui qu'on envisageait. Il importe d'éviter une évolution de ce genre tant qu'elle n'est pas imposée par la situation et que d'autres possibilités permettant de lutter contre les tendances expansionnistes n'auront pas été épuisées.

Situation de l'économie suisse

Le nouvel essor de la conjoncture en Suisse a eu pour causes la progression continue des exportations, le renforcement de l'activité dans le domaine des investissements et l'accroissement de la demande sur le marché intérieur. Il en est résulté une augmentation des commandes et une mise à contribution de presque toutes les réserves de production encore existantes, phénomènes qui ont accentué les symptômes qui montraient que la conjoncture tendait à prendre un développement excessif. La pénurie aiguë de main-d'œuvre et la large utilisation des capacités de l'appareil technique n'ont pas toujours permis à l'industrie et l'artisanat de suivre les progrès de la demande; elles ont entraîné une prolongation des délais de livraison et une augmentation

du nombre des commandes non-exécutées. La tension de la conjoncture incita à effectuer de nouveaux investissements destinés à rationaliser ou à agrandir les entreprises. L'agriculture, elle aussi, s'est vue contrainte de recourir dans une mesure plus grande à des moyens techniques.

Tandis qu'en 1955 les accroissements de la production industrielle avaient concerné surtout la fabrication des moyens de production, en 1956 la plupart des industries qui fournissent des biens de consommation, en particulier diverses branches du textile, participèrent au mouvement d'expansion. L'augmentation de la production a été particulièrement forte dans l'industrie horlogère.

L'*emploi de la main-d'œuvre* a atteint un nouveau maximum bien que son augmentation, qui n'a d'ailleurs souvent été possible que par l'engagement fortement accru d'ouvriers étrangers, soit demeurée dans l'ensemble inférieure à l'expansion de la production industrielle. L'effectif des ouvriers occupés dans l'industrie a augmenté de 4 % entre le troisième trimestre de 1955 et le trimestre correspondant de 1956; les augmentations les plus considérables ont été enregistrées dans l'horlogerie ainsi que dans l'industrie des métaux et des machines. Dans la broderie et l'habillement, l'accroissement du degré d'occupation a été également supérieur à la moyenne générale; tel ne fut pas le cas dans l'industrie alimentaire, où l'augmentation de l'emploi s'est tenue dans d'étroites limites. Le recrutement de nouvelle main-d'œuvre a été particulièrement difficile pour les secteurs de l'industrie textile qui n'ont bénéficié de la reprise de la demande que dans le courant de l'exercice. C'est sans doute la raison pour laquelle le nombre des ouvriers travaillant dans l'industrie du coton est demeuré à peu près le même que l'année précédente. Dans l'industrie de la soie, le recul de l'emploi a concordé avec un léger fléchissement de la production.

En août 1956, les entreprises suisses et le service de maison occupaient 326 000 *travailleurs étrangers* soumis au contrôle contre 271 000 une année auparavant. Les diverses professions ont participé dans des mesures fort différentes à cette augmentation de 55 000 étrangers. C'est le nombre des ouvriers du bâtiment et des ouvriers sur métaux qui a accusé la progression la plus forte. Le contingent des ouvriers du textile soumis au contrôle s'est aussi considérablement accru; en l'espèce il a fallu remplacer par des étrangers les ouvriers suisses qui avaient abandonné cette profession. En revanche, on n'a constaté qu'une augmentation insignifiante des ouvriers étrangers travaillant dans l'agriculture, qui souffre depuis des années d'une pénurie aiguë de main-d'œuvre; dans le service de maison, le nombre des employés étrangers a même subi une diminution. Il n'est sans doute guère nécessaire de souligner qu'en raison de la tension extrême qui a régné sur le marché du travail, le *chômage* a pratiquement disparu.

L'activité économique a été particulièrement vive dans l'*industrie du bâtiment*, et cela non seulement dans le domaine de la construction de logements, mais aussi, et dans une mesure croissante, dans la construction d'immeubles destinés à l'industrie. Dans les premiers mois de l'année, l'achèvement de nouveaux logements a été retardé par le froid exceptionnel qui a sévi à la fin de l'hiver; mais les retards ont été comblés par la suite, en sorte que la production totale

de logements constatée dans les 42 villes observées a presque atteint, avec 16519 logements, le niveau record de l'année précédente. Dans les autres communes aussi, l'activité de la construction a été en général vive. Il faut toutefois s'attendre, en 1957, à un certain fléchissement de la conjoncture en ce qui concerne la construction de nouveaux logements. Les projets de construction, qui tendent nettement à diminuer, permettent de prévoir cette évolution. Mais à cet égard il faut considérer que, de 1953 à 1955, le nombre des bâtiments terminés a été bien inférieur à celui des autorisations délivrées. On assistera donc, en 1957, à la construction de maisons d'habitation pour lesquelles l'autorisation avait été accordée il y a quelque temps déjà. Dans les 42 communes urbaines observées, le nombre des autorisations de construire des logements accordées en 1956 a été de 22% inférieur à celui de l'année précédente; il était aussi moindre qu'en 1954. La vive activité du bâtiment a entraîné en maints endroits une saturation et, par conséquent, une détente sur le marché des logements. Si l'on fait abstraction des communes de banlieue, une pénurie assez prononcée d'appartements existe encore dans quelques grandes villes qui souffrent notamment de l'offre insuffisante de logements d'un loyer supportable pour les gens à revenu modeste.

La construction d'immeubles destinés à l'industrie et à l'artisanat a pris un très grand essor. Selon l'estimation faite par le délégué aux possibilités de travail, elle a atteint en 1956 la valeur de 1 351 millions de francs, soit près de 300 millions de plus qu'en 1955. Si l'aggravation de la tension politique mondiale ne provoque pas une diminution des investissements dans l'industrie du bâtiment, la construction d'immeubles industriels demeurera active assez longtemps encore. C'est ce que permet de prévoir l'augmentation des projets de bâtir approuvés par les inspecteurs de fabriques.

La construction de bâtiments publics s'est fortement intensifiée. De 1955 à 1956 la valeur des projets de construction émanant de corporations de droit public s'est accrue de 213 millions de francs ou 16%; elle est ainsi montée à 1 515 millions de francs. Alors que les projets de la Confédération ont accusé un recul de 12%, ceux des cantons ont augmenté de 28% et ceux des communes de 21%. Même s'il est devenu urgent de réaliser des projets de construction cantonaux et communaux, dont l'exécution avait été ajournée, il ne faut pas oublier que la construction pour le compte de corporations de droit public a pris une ampleur indésirable au point de vue économique et qu'elle a contribué à surcharger à l'excès le marché du bâtiment.

Un des phénomènes les plus marquants intervenus dans l'évolution de la conjoncture en 1956, c'est l'augmentation constante du *commerce extérieur* qui s'est même encore renforcée au cours de l'année. L'ensemble des échanges commerciaux entre la Suisse et l'étranger a atteint le niveau record de 13801 millions de francs, ce qui représente un accroissement de 1 778 millions ou 15% par rapport à l'année précédente. L'augmentation des demandes de l'étranger, en raison de la haute conjoncture mondiale, a entraîné une progression de nos exportations et nécessité en même temps des importations plus grandes de matières premières et de biens d'équipement. L'accroissement des revenus de la population suisse a contribué, lui aussi, à renforcer l'activité

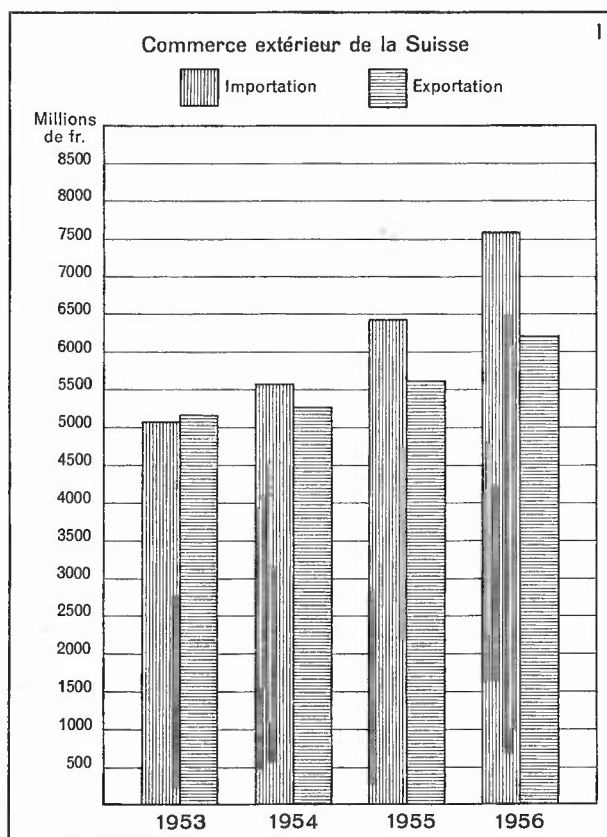
dans le domaine des importations. Comparativement à l'année précédente, les exportations ont avancé de 582 millions de francs, ou 10⁰/₀, pour passer ainsi à 6204 millions, et les importations de 1196 millions, ou 19⁰/₀, pour atteindre 7597 millions de francs. L'excédent des importations a accusé le montant de 1393 millions de francs et dépassé ainsi le déficit élevé du commerce extérieur enregistré en 1951.

Presque toutes les industries suisses d'exportation ont pu développer leurs ventes à l'étranger. A elles seules, les exportations de l'horlogerie se sont accrues de 158 millions de francs et celle des machines de 102 millions. Les groupes instruments et appareils, produits pharmaceutiques, filés et tissus de coton, filés de laine, chocolat, fromage et conserves de lait, ont aussi en-

registré une augmentation considérable de leurs exportations. Les produits fabriqués ont participé à l'accroissement des importations pour 506 millions, les matières premières et auxiliaires pour 482 millions et les denrées alimentaires pour 208 millions de francs.

Dans l'ensemble, la répartition géographique des importations n'a pas subi des modifications considérables; les achats faits dans les pays affiliés à l'UEP ont constitué, comme l'année précédente, 71⁰/₀ de nos importations. La part de ces mêmes pays dans le total des exportations a passé en revanche de 62⁰/₀ à 64⁰/₀. Cette progression est attribuable, pour une large mesure, à l'augmentation des ventes à la France et à l'Allemagne. C'est l'Allemagne qui occupe la première place aussi bien dans la série de nos fournisseurs que dans celle de nos débouchés.

Les prix de diverses marchandises sur les marchés mondiaux ont augmenté sous l'influence de la haute conjoncture et, vers la fin de l'année, on vit se manifester, dans le mouvement des prix d'importations suisses, les hausses provoquées par le conflit du Proche-Orient. Entre le quatrième trimestre de 1955 et le trimestre correspondant de 1956, l'indice des prix des matières premières importées est monté de 5⁰/₀ pour atteindre 111 (1949 = 100) et celui des prix des denrées alimentaires importées de 2⁰/₀ pour s'inscrire à 101. Comme le niveau des prix des produits manufacturés ne s'est pas modifié, l'indice global des prix des importations a progressé de 3⁰/₀ et atteint 105. Après une hausse passagère, enregistrée au printemps, l'indice suisse des prix d'exportations est demeuré pratiquement stable; il s'est établi à 92 dans le quatrième trimestre de 1956 et s'est tenu ainsi



légèrement au-dessus du niveau de 91 qu'il accusait à la fin de 1955. Le rapport entre les prix à l'exportation et les prix à l'importation s'est ainsi aggravé. De plus les relèvements de salaires ont rétréci les marges bénéficiaires dans quelques branches de la production industrielle et artisanale. Bien que la lutte pour la conquête des débouchés se soit avivée, nos industries d'exportation, à quelques exceptions près, ont pu soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

L'accroissement du solde passif de notre commerce extérieur a exercé une profonde influence sur la *balance suisse des revenus*. Alors qu'en 1955 le déficit de la balance commerciale, soit 779 millions de francs, avait été largement compensé par un excédent de 1 441 millions dans le secteur des prestations de services, cette année cet excédent ne dépassera probablement que de peu le déficit de 1 393 millions de francs enregistré dans le trafic des marchandises. Ainsi donc il semble que la balance des revenus se soit trouvée à peu près équilibrée en 1956.

L'expansion du *mouvement touristique*, constatée depuis longtemps déjà, s'est poursuivie. Le froid exceptionnel qui a sévi en février n'a pas réussi à porter atteinte aux voyages et aux séjours de vacances dans la saison d'hiver, et le temps inclément qui a régné pendant les mois d'été n'a en général pas entraîné un recul de la fréquentation; c'est dans des stations de montagne seulement qu'on a constaté une diminution marquée de la clientèle. Le nombre total des nuitées enregistrées dans les hôtels et les pensions pendant l'exercice a été de 4 % supérieur à celui de 1955 et il a atteint un nouveau chiffre maximum. Cette augmentation est en majeure partie attribuable à l'affluence d'étrangers; mais les touristes suisses, eux aussi, sont venus en plus grand nombre qu'il y a une année. Parmi nos hôtes étrangers, ce sont de nouveau les Allemands qui ont fourni le plus fort contingent; les Français et les Anglais viennent ensuite. Comme le nombre des lits à disposition était plus considérable que l'année précédente, le taux d'occupation a été plutôt inférieur à celui de 1955. Les chiffres de fréquence dans les sanatoria et les établissements de cure ont été en régression.

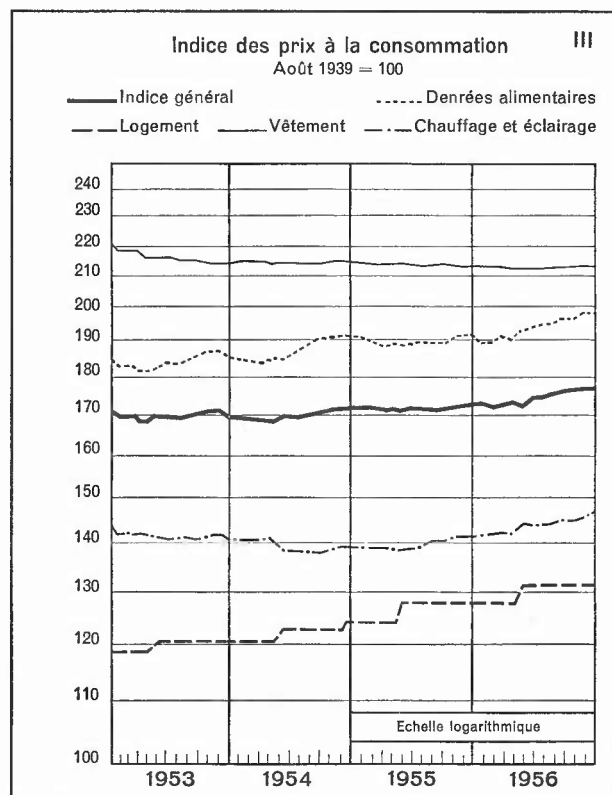
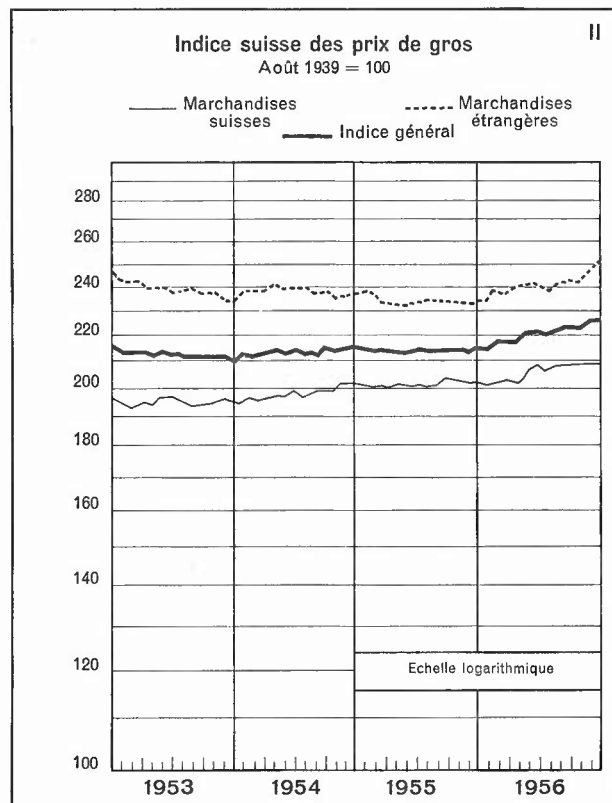
L'*agriculture* a connu une année défavorable. En février et en mars le froid a anéanti la plus grande partie des blés semés en automne et rendu un nouvel ensemencement nécessaire; les arbres fruitiers et la vigne ont aussi subi des dommages. Les pluies persistantes du mois d'août ont nui aux céréales panifiables. Le rendement de la vendange a été particulièrement déficitaire. La récolte de pommes de terre et celle des fruits ont laissé à désirer en ce qui concerne la qualité. La Confédération a pris diverses mesures pour atténuer les pertes que les intempéries ont infligées à la population agricole. Les livraisons de lait et l'offre, sur le marché, de porcs gras et de gros bétail de boucherie ont accusé des augmentations. L'épidémie inattendue de fièvre aphteuse consécutive au transport de porcs en transit a aussi occasionné des pertes à l'élevage du bétail. Le niveau moyen des prix des produits agricoles s'est relevé de 100,7 à 103,0 (1948=100), dans le courant de l'exercice. Ce relèvement a pour cause l'augmentation du prix du lait, intervenue à partir du 1^{er} mai 1956, ainsi que celle des prix des légumes. L'indice des prix des moyens de production agricole est plus fortement monté que celui des denrées agricoles. Il s'est inscrit à 113,1 à la fin de 1956 contre 108,1

à la fin de l'année précédente. Les augmentations des prix de presque toutes les positions retenues dans les calculs ont contribué à cette hausse de 4,6%. Ce sont avant tout l'enchérissement de la construction, des denrées fourragères et des machines et les salaires des domestiques qui ont joué un rôle important. Par suite de ces évolutions différentes des prix, le pouvoir d'achat du rendement agricole a continué de baisser.

Les prix ont été soumis à la pression exercée par une forte demande; c'est pourquoi la Banque nationale a suivi leur évolution avec une attention particulière. Des tendances à la hausse se sont renforcées et ont provoqué une progression des principaux indices. Il est vrai que les augmentations de prix n'ont en général pas été plus fortes que dans les autres pays de l'Europe occidentale; mais la continuité de leur hausse a inspiré des soucis.

L'indice des prix de gros, qui reflète le mouvement des prix des denrées alimentaires, des matières premières et des matières auxiliaires, des denrées fourragères et des engrais, mais non celui des produits finis, se tenait à 225,1 (août 1939 = 100) à la fin de l'année; il était donc de 4,5% plus élevé qu'il y a un an. La hausse était due approximativement pour un tiers à des causes intérieures et pour deux tiers à des causes extérieures. L'indice partiel des marchandises indigènes a augmenté de 2,9% et celui des marchandises étrangères de 6,7%.

A la fin de l'exercice, l'indice des prix à la consommation a atteint un nouveau maximum en s'établissant à 177,4 points (août 1939 = 100). Il a progressé de 2,2% dans l'espace d'une année, surtout sous des in-



fluences d'origine intérieure. Le niveau des prix de chacun des groupes de l'indice est monté; les articles d'habillement font exception, bien qu'ils aient de nouveau tendu à s'élever légèrement dans le second semestre. Les combustibles et l'éclairage ont accusé l'augmentation la plus forte, suivis des denrées alimentaires, du taux moyen des loyers et, en quatrième rang, des marchandises et des prestations de services comprises dans le groupe « divers ». Ce sont en premier lieu les logements construits en 1955 qui ont provoqué une élévation de l'indice des loyers; leurs prix supérieurs à la moyenne ont provoqué une élévation du taux moyen des loyers.

Bien qu'on ne puisse pas mesurer mathématiquement la part des augmentations de salaires incorporées dans les prix, il est probable qu'en Suisse, comme à l'étranger, des relèvements de salaires ont contribué à la montée générale des prix, malgré les nouveaux accroissements de la productivité. Concernant l'évolution des salaires, les seules données à court terme dont on dispose sont celles que les relevés de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail fournissent sur les *modifications apportées aux taux des salaires* payés dans l'industrie et le bâtiment. Il ressort de ces rapports trimestriels, qui comprennent 4000 entreprises occupant 280 000 ouvriers en chiffre rond, qu'en moyenne la hausse des salaires s'est renforcée au cours de l'exercice. Dans le troisième trimestre de 1956, les taux des salaires ont progressé de 1,2 % en moyenne, alors qu'on avait constaté une augmentation de 1,0 % dans le deuxième et de 0,6 % dans le premier trimestre. Par rapport au troisième trimestre de 1955, l'augmentation se chiffre en tout à 3,1 %. Comme la vie a enchéri en même temps de 2 %, deux tiers approximativement du relèvement des salaires nominaux ont été compensés par des accroissements des prix à la consommation.

L'extension constante de la *consommation privée* compte parmi les tendances expansionnistes de l'économie suisse. Dans le commerce de détail, les chiffres d'affaires ont été de quelque 8 % supérieurs à ceux de l'année précédente. Bien que ces indications statistiques ne donnent pas une image d'ensemble de la consommation privée, parce qu'elles ne comprennent pas les dépenses au titre des prestations de services, elles révèlent clairement la force des facteurs d'expansion économique auxquels donnent naissance les revenus accrus des consommateurs.

Grâce à la situation économique favorable, les *recettes de la Confédération* ont continué à augmenter. A elles seules, les rentrées fiscales, que le budget pour 1956 avait estimées à 2 095 millions de francs, ont atteint 2 197 millions. Le compte financier pour 1956 laissera certainement un excédent considérable. Le budget pour l'année 1957 prévoit un solde actif de 350 millions de francs.

Union européenne de paiements

Les déficits croissants des échanges commerciaux de la Suisse avec les pays membres de l'Union européenne de paiements et les versements effectués par les Etats débiteurs en vertu

des accords de consolidation ont entraîné une réduction des avances de la Confédération à l'UEP. Dans ses efforts tendant à réduire les crédits accordés par les États créanciers et à reconstituer les marges de crédit encore existantes, le Conseil de l'OECE a recommandé aux États membres de l'Union de conclure de nouveaux accords bilatéraux de consolidation et de remboursement, le cas échéant, d'augmenter les montants prévus dans les arrangements en vigueur. L'espoir, que l'on nourrissait dans quelques pays l'année d'avant, de pouvoir bientôt remplacer l'UEP par l'Accord monétaire européen de l'été 1955, ne s'est pas réalisé.

Par arrêté du 21 juin 1956, l'Assemblée fédérale a autorisé le Conseil fédéral à prolonger la participation de la Suisse à l'UEP et à continuer de mettre à disposition les crédits déjà accordés, mais non épuisés. Se conformant à la recommandation faite par le Conseil de l'OECE, la Suisse a conclu, en 1956, de nouveaux accords de consolidation avec la Grande-Bretagne, l'Italie et le Danemark.

A la fin de décembre 1955, le crédit accordé à l'UEP par la Confédération s'élevait à 441,1 millions de francs (y compris le règlement de comptes de décembre) et la marge disponible de crédit à 488,1 millions de francs. Dans les cinq premiers mois de 1956, le trafic courant de compensation avec l'Union s'est soldé pour la Suisse par des déficits qui ont atteint 230,1 millions de francs en tout. La Suisse a encore enregistré, en octobre et en décembre, deux déficits faisant ensemble 129,2 millions de francs; les cinq autres mois présentèrent en faveur de notre pays des excédents comptables se montant au total à 158,9 millions de francs. En résultat final, le trafic de compensation pour les mois de janvier à décembre s'est clos par un déficit de 200,4 millions de francs pour la Suisse. Il a été réglé à l'Union, à raison des trois quarts, par des versements en or et en dollars, et d'un quart, par une réduction du crédit de la Confédération qui a été ainsi abaissé de 50,1 millions de francs. Du fait de paiements se montant à 81,2 millions de francs, opérés en vertu des accords de consolidation conclus en 1954 et en 1956, ainsi que d'un remboursement de 4,4 millions effectué en une fois par l'Italie, l'avance de la Confédération a encore enregistré une diminution de 85,6 millions de francs; réduite ainsi de 135,7 millions au total, cette avance est descendue à 305,4 millions. La marge disponible du crédit de la Confédération était donc de 623,8 millions de francs à la fin de 1956.

Réserves monétaires et marché des devises

Les réserves monétaires de la Banque nationale suisse ont évolué sous le signe d'un afflux considérable de dollars qui, abstraction faite d'interruptions de courte durée, s'est poursuivi pendant tout l'exercice. Mais ce phénomène a eu en majeure partie des causes essentiellement différentes de celles des années précédentes, où l'augmentation de ces réserves résultait de nos excédents dans les échanges de marchandises et les prestations de services avec la zone dollar,

des transferts de dollars dans les relations avec l'UEP et des liquidations d'avoirs en dollars effectuées par les banques en vue de l'établissement des bilans. En 1956, en revanche, les soldes actifs de notre balance des revenus demeurèrent dans d'étroites limites, à cause du fort accroissement de nos importations; les compensations avec l'UEP se soldèrent par un déficit qui provoqua une sortie de moyens monétaires. Cependant, les liquidations de dollars par les banques augmentèrent fortement; considérant que la situation politique mondiale s'assombrissait, ces établissements tenaient à renforcer leurs disponibilités. L'aggravation de la situation politique dans la région méditerranéenne déclencha un nouvel afflux de capitaux fugitifs vers la Suisse et un rapatriement d'avoirs suisses; c'est donc en grande partie à ces mouvements extraordinaires de capitaux qu'il faut attribuer l'augmentation des réserves monétaires. Les entrées de dollars auraient donné lieu à un accroissement encore beaucoup plus élevé des avoirs en or et en devises de la Banque nationale suisse, s'il n'avait pas été possible de mettre, à plusieurs reprises, des dollars à disposition du marché et d'en céder à la Confédération.

A la fin de 1955, les réserves monétaires s'élevaient à 7310 millions de francs, dont 6686 millions représentaient de l'or et 624 millions des dollars. Jusqu'au milieu de juillet, la réserve en or et en devises n'a pas enregistré de grandes variations du fait qu'en regard des entrées de dollars figuraient des sorties à peu près équivalentes, en particulier celles qui avaient servi à combler des déficits de la Suisse envers l'UEP. La forte augmentation des réserves monétaires a commencé dans la seconde quinzaine de juillet; elle avait en partie pour cause le vif mouvement touristique qui avait créé à l'UEP des soldes actifs en faveur de la Suisse; mais elle résultait surtout des transferts de capitaux provoqués, comme nous l'avons signalé plus haut, par l'inquiétude générale qu'inspirait la situation politique (troubles de l'Afrique du Nord et crise du canal de Suez). Au milieu de septembre, les ressources monétaires dépassèrent pour la première fois le montant de 7500 millions de francs; elles atteignaient 7730 millions à la fin de l'exercice. Ainsi donc le total des réserves d'or et de devises a augmenté de 420 millions de francs au cours de l'année. Comme la banque d'émission a converti à plusieurs reprises des dollars en or, l'accroissement des réserves monétaires apparaît avant tout dans l'encaisse-or qu'une augmentation de 417 millions a portée à 7103 millions de francs. La réserve en devises pouvant servir de couverture ne s'est accrue que de 3 millions au cours de ces douze mois et a passé à 627 millions de francs. La banque d'émission a repris un montant d'or de 75 millions de francs, provenant de l'avoir de la Confédération, pour mettre à disposition de l'Etat des dollars destinés à des placements; cet avoir a ainsi été réduit à 150 millions de francs. En revanche, la Confédération a vu ses réserves en dollars enregistrer une forte augmentation; en liaison avec la politique de stérilisation, elles sont montées de 254 millions à 595 millions de francs. Au total les réserves en or et en dollars de la Banque nationale et de la Confédération ont donc passé de 7789 millions à 8475 millions de francs en une année.

Sur le *marché des devises*, le dollar américain n'a pu se détacher que rarement et passagèrement de la limite inférieure de cours de $4,28\frac{1}{2}$ tenue par la Banque nationale suisse. Le cours le plus haut de l'année, soit $4,28\frac{3}{4}$, a été coté le 22 octobre. Il a fallu que la Banque nationale reprenne fréquemment des dollars au marché, au prix de $4,28\frac{1}{2}$. Coté à $4,28\frac{5}{8}$ à la fin de 1955, le dollar canadien a progressé presque sans interruption pour s'inscrire à $4,47\frac{5}{8}$ vers la fin de novembre 1956. Il se situait à $4,46\frac{1}{8}$ à la fin de l'exercice. Parmi les monnaies des pays membres de l'UEP, dont les cours ne peuvent varier qu'entre les limites convenues par les banques d'émission, ce sont avant tout les cotations de la livre sterling qui ont accusé les fluctuations les plus marquées, comme ce fut déjà le cas l'année précédente. Le cours de la livre était à peu près au pair dans le premier trimestre; il est monté jusqu'à $12,27\frac{1}{4}$ d'avril à mai pour tomber ensuite à son niveau le plus bas, soit $12,16\frac{1}{2}$, à la fin de juillet. Concurremment avec la détérioration saisonnière de la balance des paiements, la discussion concernant la correction des cours de change a exercé une pression sur le cours de la livre en été et, pendant le second semestre, la situation dans le Proche-Orient provoqua plusieurs fortes chutes de cours. En décembre, un accord conclu entre la Grande-Bretagne et le Fonds monétaire international, aux termes duquel cette institution octroyait à l'Angleterre des crédits d'un montant total de 1300 millions de dollars, et le crédit de 500 millions de dollars accordé à la Grande-Bretagne par la Banque américaine pour les exportations et les importations provoquèrent une forte hausse du cours de la livre anglaise. A la fin de 1956, cette devise était cotée à $12,23\frac{3}{4}$. Le florin hollandais a suivi presque constamment les mouvements de la livre sterling. Pendant toute l'année le franc français s'est tenu au-dessous, le mark allemand est demeuré au-dessus du pair.

Les variations de cours des *billets de banque* de la plupart des pays européens se sont de nouveau maintenues entre des limites plutôt étroites. D'une manière générale, elles ont suivi les cours des devises correspondantes, exception faite pour les billets libellés en monnaie anglaise qui ont accusé, avec 11,92, leur niveau le plus haut en juillet, lorsque le cours de la devise était descendu à son point le plus bas. Deux mois plus tard, ils étaient encore cotés à 10,80. Les cours des billets de banque français, eux aussi, furent soumis à des fluctuations assez prononcées. Du niveau le plus élevé de $1,09\frac{3}{4}$ noté au milieu de mai, ils fléchirent jusqu'à $0,99\frac{1}{2}$ dans la seconde quinzaine d'août.

L'évolution de la politique mondiale s'est aussi reflétée dans la situation des *marchés de l'or*, avant tout dans les cours des pièces d'or. Le prix de l'or en lingot sur les marchés internationaux de l'or a évolué dans le calme pendant le premier semestre; les prix cotés se sont tenus tout juste au-dessous du prix américain à la parité, soit 35 dollars l'once de fin. Cette parité fut légèrement dépassée à plusieurs reprises durant le second semestre. En concordance avec cette évolution, le prix de l'or en lingot en Suisse est resté pratiquement stable de janvier à juin avec 4820 francs en chiffre rond le kilogramme de fin. En juillet, il est monté jusqu'à 4837,50 francs. Le fléchissement intervenu ensuite l'a abaissé à 4815 francs à la fin de l'année. Le prix du «Vreneli» a subi l'influence de la demande animée de pièces sur les mar-

chés étrangers de l'or. Il est monté presque sans discontinuer jusqu'à fin novembre par suite des achats d'or destiné à la thésaurisation. Alors qu'au début de l'année le prix offert en Suisse par les acheteurs du «Vreneli», soit 29,65 francs, dépassait de 4 % en chiffre rond le prix correspondant à la parité, cet écart atteignait près de 20 % à la fin de l'année, le cours étant de 34,20 francs.

En 1956, le Paraguay est le seul pays qui a dévalué sa monnaie. D'autre part, nombre d'États, par exemple la République fédérale allemande, la France, les Pays-Bas et l'Italie, ont atténué la rigueur des restrictions qui existaient encore dans le service des paiements internationaux et dans le commerce des devises. L'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Canada ont de nouveau autorisé le commerce libre de l'or.

Trois nouveaux pays, l'Italie, l'Autriche et la France, ont adhéré à l'accord multilatéral de paiements conclu avec le Brésil, et dont faisaient déjà partie, à la fin de 1955, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et l'Union économique belgo-luxembourgeoise. Des négociations engagées entre l'Argentine, d'une part, et plusieurs États membres de l'UEP, d'autre part, dans le dessein d'instituer un système multilatéral de paiements et de consolider les dettes de l'Argentine, ont abouti, le 2 juillet, à la conclusion d'un accord. Sont parties à cet accord l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Italie, la Norvège et la Suède; la Suisse, elle aussi, y a adhéré. L'Allemagne a également pris part aux négociations, mais elle se tient à l'écart pour le moment. Ce régime multilatéral de paiements a déjà été mis en vigueur en vertu d'une convention intergouvernementale; les pays participants auront encore à engager des pourparlers bilatéraux pour régler toutes les questions en suspens entre l'Argentine et chacun d'eux.

Crédits de la banque d'émission et volume monétaire

Bien qu'en 1956 l'augmentation des fonds de roulement des banques n'ait pas marché de front avec l'extension de la demande de crédits bancaires par l'économie et les corporations de droit public, c'est dans les derniers mois de l'année seulement que les banques ont recouru à la banque d'émission dans une mesure plus forte que l'année précédente. Toutefois des banques locales de petite et de moyenne importance se virent forcées de faire appel déjà plus tôt et à plusieurs reprises au crédit de la banque d'émission; tel fut aussi le cas de quelques banques cantonales. La Banque nationale suisse a toujours été prête à satisfaire les besoins à court terme éprouvés par les banques dans les périodes de pointe; mais elle a dû se refuser à mettre à disposition des moyens destinés au financement d'affaires à plus long terme.

A la fin de 1955, le recours au crédit de la banque d'émission se montait à 286 millions de francs. Dans les premières semaines de l'exercice, il diminua de 100 millions et, jusqu'à

la fin de janvier 1956, il subit une nouvelle réduction de 45 millions qui l'abaisse à 141 millions de francs. Ensuite, sauf à l'échéance semestrielle, le crédit accordé par la banque d'émission n'enregistra pas des variations importantes jusqu'à la fin de septembre. Au printemps il avait été mis un peu plus fortement à contribution, mais en été plus faiblement que l'année précédente et, à la fin d'octobre, il accusait pratiquement, avec 173 millions de francs, le même niveau qu'une année auparavant. Au mois de novembre il a connu une augmentation considérable de 81 millions et, en décembre, un accroissement de 205 millions, en sorte que le recours au crédit de la banque d'émission se montait, à la fin de l'exercice, à 459 millions de francs,

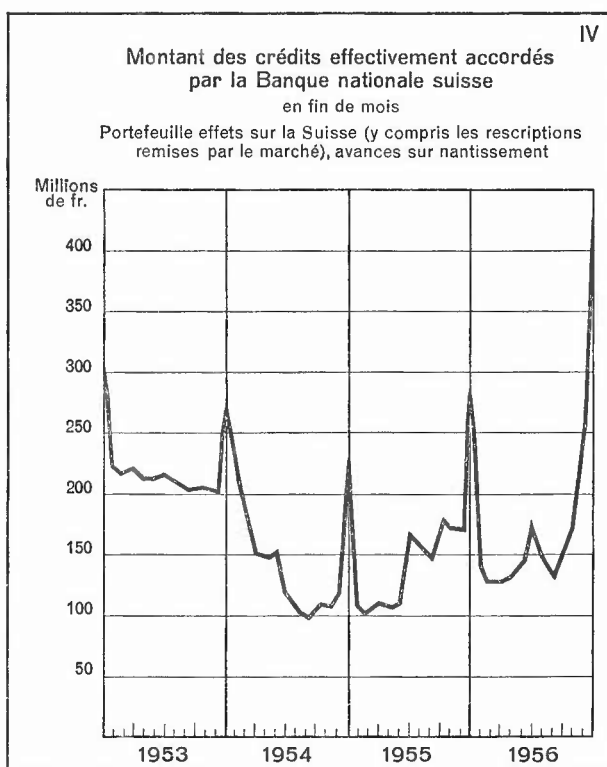
soit 173 millions de plus qu'à la fin de 1955. De cette somme, 272 millions concernaient le portefeuille suisse et 187 millions les avances sur nantissement.

Le 31 décembre 1956, le montant du *portefeuille suisse* était de 118 millions de francs plus élevé qu'une année auparavant. Il comprenait pour 53 millions de francs d'effets commerciaux, 98 millions d'effets afférents aux stocks obligatoires, 80 millions d'obligations à court terme présentées à l'escompte, 21 millions de rescriptions fédérales et 20 millions d'effets commerciaux émis par des services de la Confédération. La moitié de l'augmentation par rapport à la fin de 1955 concernait les obligations à court terme. Le montant des crédits accordés par la Banque nationale pour financer la constitution de stocks obligatoires a enregistré une progression de 15 millions de francs. Dans ce cas il s'agissait de crédits affectés en partie à la création de nouveaux stocks ou à l'agrandissement de stocks existants, en partie au transfert de crédits accordés par d'autres établissements. A la fin de l'exercice quelque 2 300 contrats relatifs à la création de stocks, d'une valeur commerciale de 1 067 millions de francs, étaient en cours. Le financement des stocks obligatoires par les banques se chiffrait par 394 millions de francs.

En 1956 non plus, la Confédération n'a pas présenté de rescriptions à l'escompte; toutefois la Banque en a parfois réescompté au marché; il s'agissait d'effets à l'échéance de trois mois au plus qui ont pu être ensuite partiellement remplacés.

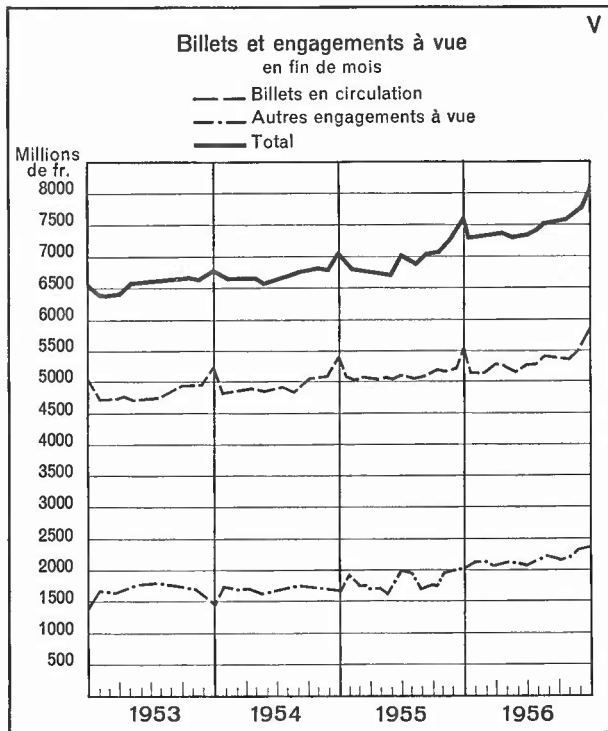
Le montant global des opérations d'escompte s'est élevé à 1 083 millions de francs en 1956; il a été ainsi de 159 millions de francs ou 17,2% supérieur à celui de 1955.

Le montant des *avances sur nantissement* non remboursées dépassait de 55 millions de francs, à la fin de l'exercice, le niveau des comptes lombards à la fin de l'année précédente. Les



avances accordées en 1956 se chiffrent par 848 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 73 millions ou 9,4%. Des banques locales et aussi des banques cantonales ont recouru dans une mesure accrue aux avances sur nantissement.

La création monétaire résultant d'un recours accru au crédit de la banque d'émission n'a pas eu, sur le volume global de l'argent émis par la banque d'émission (billets de banque et engagements à vue), une influence aussi marquée que celle de l'argent provenant des reprises de dollars. Cette création de monnaie s'est effectuée surtout dans les dernières semaines de 1956, tandis que l'afflux de réserves monétaires s'est réparti principalement sur tout le second semestre. Le volume de l'argent s'était monté à 7506 millions de francs à la fin de 1955. Comme c'est d'ordinaire le cas au début de l'année, il a fléchi dans les premières semaines de 1956. Il a suivi une évolution irrégulière jusque vers le milieu de l'exercice, pour augmenter ensuite presque sans interruption jusqu'à la fin de l'année, où il a atteint, avec 8096 millions de francs, un nouveau montant maximum absolu. A cette date le volume monétaire a dépassé de 590 millions de francs, ou 7,9%, celui de l'année précédente. La dernière fois qu'on avait constaté une augmentation du même ordre, c'était en 1949. L'accroissement du volume de l'argent a trouvé son expression dans l'augmentation de 294 millions de francs, ou 5,3%, enregistrée par la circulation des billets et par une expansion de 296 millions de francs, ou 14,9%, des engagements à vue.



monétaire a dépassé de 590 millions de francs, ou 7,9%, celui de l'année précédente. La dernière fois qu'on avait constaté une augmentation du même ordre, c'était en 1949. L'accroissement du volume de l'argent a trouvé son expression dans l'augmentation de 294 millions de francs, ou 5,3%, enregistrée par la circulation des billets et par une expansion de 296 millions de francs, ou 14,9%, des engagements à vue.

Pour ce qui est de la *circulation fiduciaire*, son évolution s'est caractérisée par le fait que, comparativement à l'année précédente, l'excédent des billets émis a été en augmentation presque continue au cours de l'exercice. Cet excédent se montait à moins de 100 millions de francs dans les premières semaines, à 125 millions en chiffre rond vers le milieu de l'année, mais, comme on l'a déjà indiqué, à près de 300 millions à la fin de l'année. La confusion qui régnait dans la politique mondiale a sans doute fréquemment renforcé dans l'économie et dans le public le besoin de se pourvoir de billets de banque.

En 1956, la banque d'émission a émis un nouveau billet de 20 francs et, pour la première fois, un billet de 10 francs. En créant une coupure de 10 francs, la Banque nationale suisse a fait usage de l'autorisation qui lui a été conférée en 1954, en vertu de la nouvelle loi fédérale sur la Banque nationale. Cette émission a entraîné une diminution de la circulation des billets de 5 et de

engagements à vue), une influence aussi marquée que celle de l'argent provenant des reprises de dollars. Cette création de monnaie s'est effectuée surtout dans les dernières semaines de 1956, tandis que l'afflux de réserves monétaires s'est réparti principalement sur tout le second semestre. Le volume de l'argent s'était monté à 7506 millions de francs à la fin de 1955. Comme c'est d'ordinaire le cas au début de l'année, il a fléchi dans les premières semaines de 1956. Il a suivi une évolution irrégulière jusque vers le milieu de l'exercice, pour augmenter ensuite presque sans interruption jusqu'à la fin de l'année, où il a atteint, avec 8096 millions de francs, un nouveau montant maximum absolu. A cette date le volume

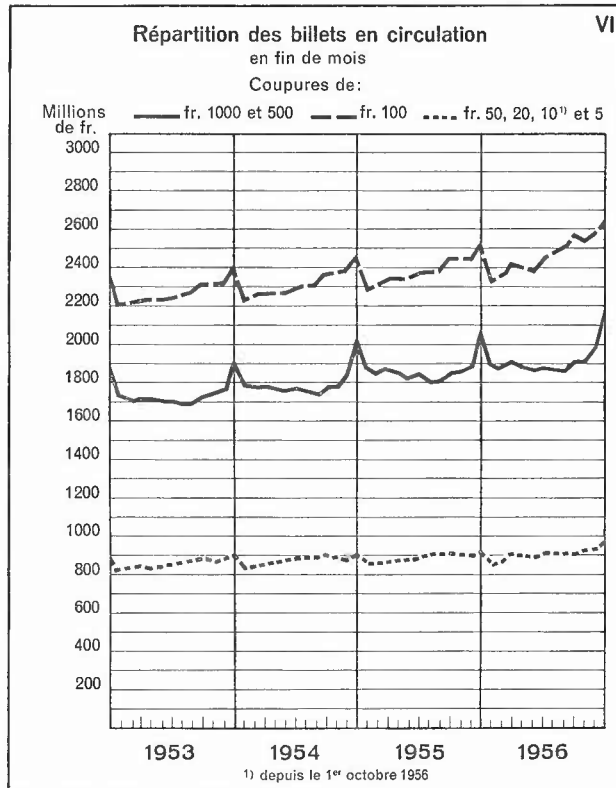
20 francs et on peut admettre que la nouvelle coupure de 10 francs remplacera peu à peu celle de 5 francs, qu'on pourra donc tôt ou tard cesser d'émettre. Les nouveaux billets de 20 francs (type «Dufour») prennent la place des coupures de 20 francs en circulation jusqu'ici (type «Pestalozzi»). Les billets «Pestalozzi» ont été rappelés à partir du 1^{er} avril 1956 et ils ont été encore acceptés en paiement à leur valeur nominale par les caisses publiques de la Confédération jusqu'au 30 septembre 1956. La Banque nationale est tenue de les échanger jusqu'au 31 mars 1976.

A la fin de l'exercice, le montant des billets de 10 francs en circulation était de 97 millions de francs, celui des billets de 20 francs atteignait 350 millions, dont 317 millions concernaient le billet «Dufour» et 33 millions le billet «Pestalozzi».

Les trois petites coupures de 5, 10 et 20 francs constituaient ensemble 8,82% de la circulation totale à la fin de l'exercice, soit une proportion un peu plus élevée que celle des billets de 5 et de 20 francs il y a une année (8,66%). La part en valeur des billets de 100 francs dans la circulation est montée légèrement, soit de 45,66 à 45,69%, celle des coupures de 500 francs de 11,05 à 11,20%. Les pourcentages des billets de 1000 francs et de 50 francs ont enregistré des diminutions qui les ont ramenés de 26,56 à 26,43%, respectivement de 8,07 à 7,86%.

En ce qui concerne les *engagements à vue*, il ne faut pas oublier que leur augmentation considérable de 296 millions de francs concerne pour une bonne part des capitaux qui ont le caractère de réserves de caisse et

sont par là retirés du circuit économique. Tel est notamment le cas pour la progression des avoirs en comptes de virements des banques, en tant qu'ils forment la contrepartie d'engagements à court terme envers l'étranger et, pour les avoirs de la Confédération, dans la mesure où ils sont stérilisés. Les avoirs en comptes de virements contiennent aussi les avoirs minima créés à la Banque nationale suisse et dont on ne peut disposer librement. C'est pour cette raison que le montant et le mouvement de l'ensemble des engagements à vue de la banque d'émission ne permettent pas de porter un jugement définitif sur le degré de liquidité dont le marché de l'argent a joui en 1956.



Marché de l'argent et des capitaux

C'est dans le premier semestre de l'année seulement qu'on vit se manifester nettement pour la première fois le résultat des mesures que la Banque nationale suisse avait prises en 1955, d'un commun accord avec la Confédération et les établissements de crédit, pour restreindre les moyens disponibles sur le marché de l'argent et des capitaux. Ensuite les symptômes de resserrement s'accrochèrent et, dans les derniers mois de l'année 1956, le marché suisse de l'argent et des capitaux offrait des traits foncièrement différents de ceux qui le caractérisaient une année plus tôt. Il y a aussi des facteurs naturels qui ont contribué à ce changement autant que les mesures précitées, par exemple le déficit croissant de la balance commerciale, la vive activité dans le domaine de l'émission d'emprunts, le besoin élevé de crédits éprouvé par l'économie et les corporations de droit public, ainsi que le ralentissement de l'entrée de fonds d'épargne dans les banques.

Cette évolution aurait permis de s'attendre à un recul des avoirs en comptes de virements – qui sont les vrais moyens du marché – déposés à la banque d'émission par l'économie. Cependant ces avoirs, pour une part assez considérable, oscillèrent pendant l'année au-dessus du niveau qu'ils avaient atteint l'année précédente. C'est seulement peu avant la fin de l'exercice qu'ils subirent une réduction marquée, attribuable principalement aux forts besoins de billets, et qu'ils tombèrent ainsi, à la fin de l'année, légèrement au-dessous du montant constaté à la fin de 1955.

Au commencement de l'exercice, les avoirs en comptes de virements se montaient à 1 624 millions de francs. La réduction de la circulation des billets intervenue dans les premières semaines de 1956 les porta à 1 932 millions jusqu'au milieu de février, progression qui atteste un léger accroissement de la liquidité sur le marché de l'argent. Dans la suite également, le marché fut tout d'abord largement pourvu. Mais, au printemps, l'activité plus vive de l'économie provoqua une demande accrue de capitaux et par là une diminution des avoirs en comptes de virements qui descendirent à 1 453 millions de francs à la fin de mai. On constata en même temps des disproportions croissantes dans leur répartition entre les diverses places et les différents groupes de banques.

Tandis que les grandes banques et quelques banques locales continuèrent à avoir une encaisse abondante, nombre de banques cantonales et de banques locales virent leurs disponibilités diminuer sensiblement. Les différences dans la répartition des avoirs en compte de virements entre les divers groupes de banques s'accrochèrent dans le second semestre de l'exercice, où les avoirs appartenant à l'économie s'élevèrent à près de 1 800 millions de francs. Comme cette accumulation de moyens provenait dans une large mesure de liquidations de dollars effectuées par les banques et aussi d'un nouvel afflux de capitaux étrangers réfugiés en Suisse, elle provoqua avant tout une augmentation des avoirs à vue des grandes banques qui laissèrent ces fonds en dépôt à la banque d'émission comme réserves de liquidité. Mais les

fonds à disposition des banques pour leurs opérations de crédit à l'intérieur n'enregistrèrent pas de ce fait un accroissement notable. Jusqu'à la fin de l'année, les avoirs en comptes de virements descendirent à 1571 millions de francs. Alors que leur montant total recula de 53 millions en une année, celui des avoirs des banques suisses fléchit de 28 millions au-dessous du niveau qu'ils avaient accusé à la fin de 1955; la diminution était de 47 millions pour les banques cantonales, de 18 millions pour les grandes banques et de 7 millions pour les banques locales et les caisses d'épargne. En revanche, les avoirs en comptes de virements des autres groupes de banques ont bénéficié d'une augmentation de 44 millions de francs.

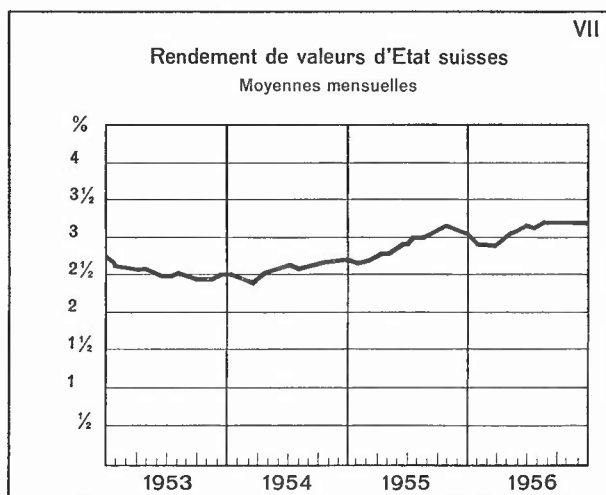
Cette évolution du marché faisait obstacle à la conversion intégrale des bons du Trésor de la Confédération, d'un montant total de 622 millions de francs, qui venaient à échéance en 1956. Les renouvellements se montèrent à 516 millions, les remboursements à 106 millions, de sorte que le montant total des rescriptions émises par la Confédération descendit de 940 millions à 834 millions de francs à la fin de l'exercice.

Parallèlement au resserrement du marché, les *taux d'intérêts* tendirent à hausser légèrement. Il est vrai que, pour les raisons que nous avons données dans les considérations générales, les taux officiels du marché monétaire ne subirent aucune modification; le taux d'escompte fut maintenu à $1\frac{1}{2}\%$ et le taux des avances sur nantissement à $2\frac{1}{2}\%$; le taux privé appliqué aux effets commerciaux de premier ordre et aux acceptations de banque est demeuré, lui aussi, au niveau de $1\frac{1}{2}\%$ en vigueur jusqu'ici. En revanche, le taux pour l'argent au jour le jour s'est inscrit, en moyenne annuelle, à $1,45\%$, soit un peu au-dessus du niveau de l'année précédente.

La plupart des banques ont relevé les taux d'intérêt pour les obligations de caisse. Aux termes de l'article 10 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, les banques, dont la somme du bilan dépasse 20 millions de francs, sont tenues de soumettre à la Banque nationale suisse les augmentations de taux envisagées pour les obligations de caisse. En 1956, la banque d'émission a été appelée à examiner plus de requêtes qu'auparavant, puisque 154 banques et caisses d'épargne lui ont donné connaissance d'élévations de taux projetées. Considérant le changement intervenu dans la situation du marché, la Banque nationale n'a fait aucune objection à l'adoption d'un taux de $3\frac{1}{4}\%$. Elle a aussi donné son assentiment à l'application, par les banques locales, du taux de $3\frac{1}{2}\%$ qui lui avait été annoncé, dans une mesure croissante, notamment au cours du second semestre. Toutefois la Banque nationale suisse fit savoir aux établissements intéressés qu'en vue d'assurer une évolution modérée des taux d'intérêt, elle aurait préféré qu'on eût attendu encore un peu avant d'émettre des obligations de caisse $3\frac{1}{2}\%$. En moyenne le taux d'intérêt des obligations de caisse est monté de $2,91\%$ à $3,21\%$ pour les grandes banques et de $2,93\%$ à $3,14\%$ pour 12 banques cantonales. Pendant les derniers mois de 1956, les grandes banques ont offert des obligations de caisse au taux de $3\frac{1}{4}\%$ pour une durée de 3 à 5 ans. Quelques banques cantonales ont encore maintenu le taux de 3% pour les titres de cette catégorie, mais la plupart d'entre elles ont passé à l'émission d'obliga-

tions assorties du taux de $3\frac{1}{4}\%$. Les banques locales ont pratiqué des taux allant de $3\frac{1}{4}\%$ à $3\frac{1}{2}\%$. Le taux servi aux dépôts d'épargne est demeuré stable. Pour les banques cantonales importantes, il s'est maintenu en moyenne à $2,33\%$.

Le taux de $3\frac{1}{2}\%$ pour les anciennes hypothèques en premier rang n'a pas été modifié, tandis qu'ici et là un taux plus élevé a été appliqué aux nouveaux prêts. Le taux des banques cantonales est demeuré en moyenne à $3,54\%$; les conditions se sont raidies pour les hypothèques



en rang postérieur et pour les prêts accordés sur des immeubles à l'usage de l'artisanat et de l'industrie.

Le rendement des fonds d'Etat suisses a été en hausse. Au début, en raison de la légère liquidité qui régnait sur le marché des capitaux, le rendement de ces valeurs de premier ordre, calculé d'après la date d'échéance, est descendu de $3,04\%$, à la fin de 1955, à $2,91\%$, à la fin de février 1956. Puis, sous l'effet du resserrement du marché, il est monté à $3,24\%$ à la fin d'août. Dans

les mois suivants, le rendement est demeuré stable, les variations étant comprises entre les étroites limites de $3,21\%$ à $3,25\%$. Une certaine intervention officielle a contribué à ce résultat.

Comme le rendement des obligations d'Etat s'élevait, il a fallu mettre les conditions d'émission de chaque emprunt en harmonie avec la situation du marché des capitaux du moment. Alors que, pendant le premier semestre de l'exercice, les lettres de gage étaient émises au taux de 3% et assuraient un rendement brut de $3,05\%$, le taux d'intérêt et le rendement d'un emprunt par lettres de gage lancé en novembre se sont inscrits à $3,5\%$. Les emprunts contractés par les forces motrices pendant les premiers mois de l'exercice étaient munis du taux de $3\frac{1}{4}\%$; ils ont été offerts au taux de $3\frac{1}{2}\%$ et $3\frac{3}{4}\%$, vers la fin de 1956, leur rendement brut s'élevant à $3,55\%$, respectivement $3,75\%$.

La nouvelle mise à contribution du marché des capitaux par l'émission d'emprunts publics s'est élevée à 1 100 millions de francs environ, comme l'année précédente. Mais le montant des remboursements d'emprunts par obligations ou d'actions de capital suisse ayant été moins élevé qu'en 1955 - 99 millions contre 184 millions - le prélèvement net de 988 millions de francs effectué sur le marché en 1956 a dépassé de 55 millions le chiffre correspondant de l'année précédente. Même si le montant des nouveaux capitaux demandés au marché n'a pratiquement accusé aucune modification importante, des déplacements se sont produits dans sa composition. En 1956 l'émission d'emprunts suisses par obligations a enlevé au marché plus de moyens financiers qu'une année auparavant. En revanche, la mise à contribution du marché par l'émission d'em-

prunts étrangers a considérablement diminué et la valeur des émissions d'actions suisses a légèrement fléchi.

Le nombre des emprunts suisses par obligations mis en souscription publique s'est élevé à 43, soit 14 de plus qu'en 1955. Leur valeur d'émission s'est établie à 1 009 millions de francs, dont 391 millions destinés à des corporations de droit public, 334 millions à des entreprises électriques, 193 millions à des banques et aux centrales d'émission de lettres de gage et 91 millions de francs à d'autres entreprises; les conversions ont porté sur 396 millions de francs, de sorte que 613 millions d'argent frais ont été demandés au marché, contre 492 millions l'année précédente.

La Confédération a dénoncé au remboursement, pour le 1^{er} mai 1956, l'emprunt fédéral 3¹/₂%, de 338 millions de francs, contracté en mai 1944, et émis à sa place un emprunt du même montant au taux de 3% (cours d'émission 99,70%, plus droit de timbre de 0,60%, durée 17 ans). Cette émission n'a pas eu de succès; sur le montant de 280 millions de francs pris ferme par les banques, les demandes de conversion et de souscription contre espèces n'ont atteint que 210 millions. Les emprunts émis par des forces motrices ont été couronnés de succès dans le premier semestre de l'année; plus tard, les émissions de ce genre n'ont pas toujours pu être placées aisément.

La mise à contribution du marché, par l'émission d'actions de sociétés suisses, s'est maintenue à un niveau élevé, bien qu'avec 189 millions de francs, répartis entre 47 émissions, elle n'ait pas tout à fait atteint la valeur des émissions de l'année 1955, soit 197 millions de francs. En particulier, plusieurs banques et sociétés financières se sont vues amenées à renforcer leur capital-actions; dans 21 cas les augmentations de capital se sont effectuées par la voie de mises en souscription publique.

L'émission d'emprunts étrangers a soulevé de vives discussions, notamment lorsque la pénurie se fit sentir plus fortement sur le marché des capitaux. Conformément à l'article 8 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, la Banque nationale a examiné, en tenant compte de leur influence sur le marché de l'argent et des capitaux, les demandes d'exportation de capitaux qu'on lui a soumises. A cet égard elle s'est laissée guider par l'idée que l'exportation de capitaux est économiquement désirable, tant que l'afflux de moyens provenant de l'étranger persiste et contribue à accentuer la liquidité du marché de l'argent. Mais chacune de ces exportations doit se régler sur la situation momentanée du marché. Pendant le premier semestre de l'exercice, la Banque nationale n'avait élevé aucune objection contre les émissions d'emprunts projetées; mais en été – lorsque le resserrement se manifestait plus fortement sur le marché – elle a recommandé aux banques d'ajourner temporairement de nouvelles exportations de capitaux. En automne, les tensions politiques eurent pour effet de suspendre les émissions d'emprunts étrangers. Ainsi le montant des émissions de ce genre sur le marché suisse, soit 285 millions de francs, a été de 142 millions inférieur à celui de l'année précédente; il s'est concentré sur les mois de mars à juillet. Il s'agissait de huit emprunts qui tous remportèrent un bon succès. La Haute autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier a conclu un em-

prunt de 50 millions de francs. Le solde de 235 millions s'est réparti géographiquement de la façon suivante : Italie 85 millions, Congo belge 60 millions, Etats-Unis d'Amérique 50 millions et Norvège 40 millions.

Les crédits bancaires accordés à l'étranger, pour autant que leur octroi requiert l'approbation de la Banque nationale, conformément à l'article 8 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, se sont montés à 102 millions de francs; ils ont donc été de 12 millions plus élevés que l'année précédente, mais inférieurs de 130 millions en chiffre rond au montant correspondant de l'année 1954. L'exportation de capitaux réalisée par le placement sur le marché de certificats d'Investment Trusts, qui investissent leurs fonds en titres ou en biens-fonds étrangers, n'a pas pris de grandes proportions en 1956. La mise à disposition de capitaux à l'étranger par l'acquisition de papiers-valeurs, en premier lieu de titres américains, a été moindre qu'en 1955.

En raison des capitaux considérables dont l'économie avait besoin, de plus nombreuses demandes d'argent ont été adressées au Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants. Elles ont atteint un montant qui dépassait les disponibilités du Fonds. De janvier à décembre 1956, le Fonds de compensation a accru de 149 millions de francs ses placements dans les banques cantonales, et les avances accordées aux centrales d'émission de lettres de gage ont enregistré une augmentation de 137 millions de francs. Ces moyens ont été consacrés avant tout à des affaires hypothécaires. Les capitaux que le Fonds a placés auprès de la Confédération n'ont subi aucune modification et ceux qu'il a confiés à des cantons et à des communes ont progressé de 39 millions de francs en tout. Les autres placements ont augmenté de 119 millions; ils se composaient en majeure partie de prêts accordés à des entreprises électriques.

Le développement de l'activité économique a aussi entraîné une extension du besoin de crédits bancaires; mais les établissements de crédit n'ont pas été en mesure de répondre à toutes les demandes émanant de l'économie et des corporations de droit public. Du commencement de l'année à la fin de novembre, la somme du bilan des 52 banques retenues dans les relevés statistiques mensuels a augmenté de 1637 millions de francs, soit 259 millions de plus que dans la période correspondante de l'année 1955. Simultanément les fonds étrangers se sont accrus de 1371 millions de francs contre 1139 millions l'année précédente. Le volume du crédit a progressé de 1478 millions de francs contre 1391 millions il y a une année. Les bilans ont évolué d'une manière fort différente suivant les groupes de banques.

Les comptes de chèques et les comptes créanciers à vue ont bénéficié de 35% de l'augmentation des dépôts provenant de tiers; de l'afflux de 489 millions de francs, les grandes banques, à elles seules, ont obtenu 427 millions. Mais les nouveaux fonds entrés dans les comptes de chèques étaient pour une part considérable des fonds d'origine étrangère, avec lesquels les banques ne pouvaient pas travailler en Suisse. Ils ont pour contrepartie au bilan des avoirs en compte de virements à la Banque nationale ou des placements extérieurs à court terme. Les fonds placés sur carnets d'épargne et livrets de dépôt et en obligations de caisse ont accusé,

avec 461 millions de francs, un développement aussi grand que pendant les onze premiers mois de l'année 1955. Un changement est apparu en même temps dans la composition de cet afflux en ce sens que les placements en obligations de caisse et sur livrets de dépôt ont été plus élevés en 1956 que l'année précédente, tandis que l'accroissement des dépôts d'épargne est demeuré inférieur à celui de l'année d'avant. Trois cinquièmes de ces capitaux d'épargne sont allés aux banques cantonales, dont les trois positions du bilan – carnets d'épargne, livrets de dépôt et obligations de caisse – ont accusé ensemble une augmentation de 275 millions de francs. Les créances à terme se sont accrues de 214 millions de francs, une progression de 211 millions dans les banques cantonales figurant en regard d'une diminution de 18 millions dans les grandes banques. Comme le large courant de nouveaux fonds fournis par des tiers n'a pas suffi pour financer les nouvelles affaires, les banques se sont vues amenées à emprunter de plus en plus; en outre, les encaisses furent, elles aussi, mises à contribution, des titres réalisés, et quelques établissements procédèrent à une augmentation de leur capital. Un montant d'argent frais de 55 millions de francs a été obtenu par l'émission d'obligations et une somme de 136 millions par des emprunts aux centrales d'émission de lettres de gage; en outre, jusqu'à la fin de novembre, le Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants a mis 133 millions de francs à la disposition des banques cantonales. Les placements en valeurs mobilières ont été réduits de 85 millions de francs et l'encaisse de 51 millions. Du commencement de janvier à la fin de novembre 1955, les disponibilités de caisse s'étaient accrues de 33 millions de francs. Ces évolutions différentes attestent nettement la pénurie de moyens dont souffrent nombre de banques.

Parmi les nouveaux crédits, d'un montant total de 1 478 millions de francs, ce sont les prêts hypothécaires qui occupent le premier rang avec 689 millions de francs (année précédente: 582 millions); puis viennent les comptes courants débiteurs avec 616 millions (649 millions), les effets de change avec 79 millions (69 millions) et les avances et prêts à des corporations de droit public avec 94 millions (91 millions). Les banques cantonales ont contribué pour plus des sept dixièmes à la progression des crédits hypothécaires et, dans ce groupe de banques, l'augmentation des prêts hypothécaires, soit 494 millions de francs, a dépassé de plus de 100 millions celle de l'année précédente. Les comptes débiteurs ont augmenté, il est vrai, dans des proportions très différentes, dans tous les groupes de banques. Tandis que les grandes banques ont fait preuve de plus de retenue dans l'octroi de nouveaux crédits, puisque l'augmentation de leurs prêts n'a été que de 236 millions de francs contre 352 millions l'année précédente, les crédits, qui comprennent aussi des crédits à la construction, accordés par les banques cantonales, ont été beaucoup plus élevés qu'en 1955; ils ont atteint 321 millions de francs contre 226 millions en 1955. En revanche, l'accroissement a été moindre que l'année précédente chez les banques locales. Les avances aux corporations de droit public ont été octroyées surtout par les banques cantonales. Les grandes banques ont développé leurs placements en effets de change – avant tout en effets de change sur l'étranger – tandis que le porte-

crivait à 2,45 % contre 2,46 % à la fin de 1955. Avec 2,34 % le rendement des actions industrielles est même descendu au-dessous du chiffre déjà très bas noté à la fin de l'année précédente (2,54 %).

Privilège d'émission des billets

Le droit exclusif d'émettre des billets de banque conféré à la Banque nationale suisse expire le 20 juin 1957. C'est pourquoi l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Banque du 10 mars 1956 a demandé au Conseil fédéral de proposer à l'Assemblée fédérale de faire usage de l'article 66, premier alinéa, de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953 en vue de prolonger ce droit pour une durée de 20 ans. Cette proposition, accompagnée d'un message qui en recommandait l'adoption, a été transmise aux Chambres par le Conseil fédéral le 22 juin 1956; elle a fait l'objet de l'arrêté de l'Assemblée fédérale du 4 décembre 1956. Le monopole d'émission des billets conféré à la Banque nationale suisse a donc été prorogé jusqu'au 20 juin 1977.

Autorités et personnel de la Banque

En 1956, la mort a enlevé aux autorités de la Banque un membre d'un grand mérite qui leur a appartenu pendant de longues années. M. Friedrich Hug, Dr h. c., président d'honneur du Directoire commercial de Saint-Gall, est décédé le 26 janvier 1956. Le défunt a fait partie du Conseil de banque et du Comité de banque de 1936 à 1951. De 1937 jusqu'à sa mort, il a aussi siégé au Comité local de Saint-Gall, dont la présidence lui a été confiée en 1943. Pendant de nombreuses années, M. Hug a fait bénéficier la banque d'émission, à laquelle il se sentait profondément attaché, de ses riches connaissances et de son expérience des affaires. Sa collaboration active au sein des autorités de la Banque nous a été extrêmement précieuse. Nous garderons du défunt un souvenir reconnaissant.

M. H. Mayr-Zwahlen, ingénieur, président du conseil d'administration de la maison Zwahlen & Mayr S. A., Prilly-Lausanne, a demandé d'être libéré de ses fonctions, pour raison d'âge, à l'issue de la dernière Assemblée générale. M. Mayr-Zwahlen a été membre, depuis 1947, et vice-président, depuis 1950, du Comité local de Lausanne; en cette qualité il a rendu à la Banque nationale, pendant près de dix années, d'éminents services dont nous lui sommes reconnaissants.

Au cours de l'exercice, le Conseil fédéral ainsi que le Conseil de banque et le Comité de banque ont procédé aux élections complémentaires suivantes:

M. Ulrich Meyer-Boller, Zollikon, et M. Victor Gautier, Genève, ayant été élus membres de l'Assemblée fédérale en automne 1955, le premier en qualité de conseiller national et le

second, de député au Conseil des Etats, ils ont résigné leur mandat de membres du Conseil de banque. Le Conseil fédéral a appelé à les remplacer M. Eugène Hatt, entrepreneur, Zurich, et M. Emilio Kronauer, ingénieur, directeur général et membre du conseil d'administration de la Société anonyme des Ateliers de Sécheron, Genève.

Le Conseil de banque a désigné comme nouveau membre du Comité local de Lausanne, M. Charles Dentan, entrepreneur, Lausanne. Le Comité de banque a appelé à la vice-présidence de ce comité M. Félix Cuendet, de la maison Cuendet & Martin, Yverdon, jusqu'ici membre de cette autorité.

Le Conseil de banque a élu nouveau membre du Comité local de Saint-Gall M. Willy Forster-Geret, de la maison Forster Willi & Co., Saint-Gall. Le Comité de banque a confié la présidence de cette autorité à M. Paul Markwalder, de la maison Markwalder & Co., Saint-Gall, et la vice-présidence à M. Robert Nef-Suter, de la maison Nef & Co., Saint-Gall.

Les changements suivants se sont produits dans le *collège des directeurs*:

Déjà en 1955, le Conseil fédéral avait agréé la demande de M. le professeur Paul Keller, qui désirait être libéré de ses fonctions de président de la Direction générale et chef du I^{er} département. A la fin de mai 1956, M. Keller a quitté la Banque qu'il a servie pendant près de dix ans. Nous souhaitons que sa nouvelle activité soit couronnée de succès. En vertu des nominations auxquelles le Conseil fédéral a procédé, également en 1955, M. Walter Schwegler est entré en fonction comme président de la Direction générale et chef du I^{er} département, le 1^{er} juin 1956, et, le même jour, M. Max Iklé est devenu membre de la Direction générale et chef du III^e département.

Le Comité de banque a nommé M. Hans Huber, avocat, directeur de division près le I^{er} département, à partir du 1^{er} janvier 1957. M. Huber continuera à fonctionner comme conseiller juridique de la Banque.

Le 31 décembre 1956, l'*effectif du personnel* de la Banque comptait 410 fonctionnaires et employés (1955 : 397), dont 43 (1955 : 30) engagés à titre provisoire.

Comptes annuels

1. Compte de profits et pertes pour 1956
2. Bilan arrêté au 31 décembre 1956

Doit

	fr.	ct.
Frais généraux et d'administration		
Autorités et personnel de la Banque	fr. 7 657 748. 95	
Frais généraux et frais de bureau	> 684 339. 77	
Divers	<u>95 928. 83</u>	
	8 438 017	55
Intérêts aux comptes de dépôt	234 117	35
Dépenses pour les bâtiments de la Banque	599 538	63
Amortissements		
sur les bâtiments de la Banque	fr. 500 000. —	
sur le mobilier	<u>435 804. 09</u>	
	935 804	09
Provision pour la confection de billets de banque	5 000 000	—
Provision pour risques non assurés	1 000 000	—
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque	500 000	—
Provision pour impôts	300 000	—
Provision pour les institutions de prévoyance de la Banque	1 200 000	—
Provision pour le cinquantenaire de la Banque	1 700 000	—
Bénéfice net	6 271 993	60
	<u>26 179 471</u>	<u>22</u>

profits et pertes

31 décembre 1956

Avoir

	fr.	ct.
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement		
Escompte sur effets suisses	fr. 1 975 267. 06	
> > rescriptions de la Confédération	> 463 754. 45	
> > obligations	> 205 576. 15	
Commissions sur effets à l'encaissement	> 3 445. 55	
	<u>2 648 043</u>	21
Produit des avances sur nantissement	1 149 122	04
Produit des opérations en or et en devises	19 215 451	41
Produit des fonds publics appartenant à la Banque	1 550 128	65
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse	182 231	94
Commissions		
sur accreditifs et paiements	fr. 381 624. 24	
> achat et vente de titres pour compte de tiers	> 86 014. 64	
> souscriptions	> 87 272. 65	
> coupons	> 38 296. 77	
Droits de garde, location de coffres-forts	> 270 324. 20	
	<u>863 532</u>	50
Divers	570 961	47
	<u>26 179 471</u>	22

Actif

Bilan arrêté

		fr.	ct.
Caisse			
Or, en Suisse et à l'étranger	fr.	7 102 867 499. 20	
Autres valeurs en caisse	>	11 847 679. 09	
			7 114 715 178 29
Devises			
pouvant servir de couverture	fr.	626 988 663. 36	
autres	>	47 085. 28	
			627 035 748 64
Portefeuille suisse			
Effets sur la Suisse	fr.	170 947 127. 56	
Rescriptions de la Confédération	>	21 500 000. —	
Obligations escomptées	>	80 006 698. 95	
			272 453 826 51
Avances sur nantissement			186 871 560 90
Effets à l'encaissement			1 531 583 95
Correspondants en Suisse			56 086 220 56
Chèques postaux			7 724 232 94
Débiteurs divers			1 359 085 44
Fonds publics			
pouvant servir de couverture	fr.	237 600. —	
autres	>	45 440 301. —	
			45 677 901 —
Coupons			98 907 —
Bâtiments de la Banque			1 500 000 —
Mobilier			1 —
Autres actifs			46 789 90
Capital social non versé			25 000 000 —
			8 340 101 036 13

au 31 décembre 1956

Passif

	fr.	ct.
Billets en circulation	5 809 728 505	—
Comptes de virements	1 570 638 355	76
Administrations fédérales	609 167 206	72
Déposants	17 366 772	95
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger	89 216 340	68
Créanciers divers	103 225 938	99
Chèques en circulation	756 591	16
Autres passifs	44 681 845	72
Capital social	50 000 000	—
Fonds de réserve	23 000 000	—
Provision pour la confection de billets de banque	8 442 864	90
Provision pour risques non assurés	3 000 000	—
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque	2 900 000	—
Provision pour impôts	504 620	65
Provision pour les institutions de prévoyance de la Banque	1 200 000	—
Bénéfice net	6 271 993	60
<hr/>		
	8 340 101 036	13

Détail des comptes annuels

Actif du bilan

Encaisse

Solde en caisse au 31 décembre 1955, y compris l'or à l'étranger et l'or remis à la Monnaie fédérale pour être frappé	fr. 8 318 656 514. 45
Entrées au cours de l'année 1956	fr. 11 543 650 401. 34
Sorties > > > > >	> 11 599 990 157. 50
Mouvement de caisse	fr. 23 143 640 558. 84
Excédent des sorties	> 56 339 756. 16
Solde en caisse au 31 décembre 1956, y compris l'or à l'étranger	fr. 8 262 316 758. 29

Détail de l'encaisse au 31 décembre 1956:

Or	fr. 7 102 867 499. 20
Monnaies divisionnaires	> 11 842 238. 31
Divers	> 5 440. 78
Total selon bilan	fr. 7 114 715 178. 29
plus nos propres billets en caisse	> 1 147 601 580. —
Total	fr. 8 262 316 758. 29

Réserve d'or au 31 décembre 1956:

dans le pays	fr. 2 334 363 069. 55
à l'étranger	> 4 768 504 429. 65

L'or est porté en compte à fr. 4869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

Devises

Montant au 31 décembre 1955	fr. 624 122 407. —
Entrées en 1956	> 11 449 372 570. 52
	fr. 12 073 494 977. 52
Sorties en 1956	> 11 446 459 228. 88
Montant au 31 décembre 1956	fr. 627 035 748. 64

Escompte

Effets sur la Suisse

	Nombre	Montant
En portefeuille au 31 décembre 1955	1 241	fr. 129 232 072. 17
Escomptés au cours de l'année 1956	7 213	> 922 051 511. 85
	8 454	fr. 1 051 283 584. 02
Encaissés au cours de l'année 1956	6 887	> 880 336 456. 46
En portefeuille au 31 décembre 1956	1 567	fr. 170 947 127. 56

Rescriptions de la Confédération

En portefeuille au 31 décembre 1955		fr. 2 000 000. —
Escomptées au cours de l'année 1956:		
remises par la Confédération	fr. —	
par le marché	> 36 500 000. —	> 36 500 000. —
		fr. 38 500 000. —
Encaissées au cours de l'année 1956		> 17 000 000. —
En portefeuille au 31 décembre 1956		fr. 21 500 000. —

Obligations

En portefeuille au 31 décembre 1955		fr. 22 994 620. 25
Escomptées au cours de l'année 1956		> 124 753 342. 10
		fr. 147 747 962. 35
Encaissées au cours de l'année 1956		> 67 741 263. 40
En portefeuille au 31 décembre 1956		fr. 80 006 698. 95

Avances sur nantissement

Montant des avances au 31 décembre 1955	fr.	131 784 231. 92
Avances accordées durant l'année 1956	>	847 604 955. 89
		fr. 979 389 187. 81
Avances remboursées durant l'année 1956	>	792 517 626. 91
Montant des avances au 31 décembre 1956	fr.	186 871 560. 90

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1956 à 483.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques qui jouissent de la garantie cantonale, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1956, 83% de la somme totale des gages.

Encaissement

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1956:

33 960 chèques et effets pour	fr.	406 639 100. 15	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
11 391 > > > >	>	87 466 458. 76	sur d'autres tirés,
		45 351 chèques et effets pour	
	fr.	494 105 558. 91	au total, y compris
1 983 chèques et effets pour	fr.	85 478 603. 88	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

Comptes des correspondants en Suisse

Avoir de la Banque au 31 décembre 1955	fr.	47 763 622. 27
En 1956, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de	fr.	4 409 328 697. 79
débitée de	>	4 401 006 099. 50
Mouvement total	fr.	8 810 334 797. 29
Excédent des écritures au crédit	>	8 322 598. 29
Avoir de la Banque au 31 décembre 1956	fr.	56 086 220. 56

Au 31 décembre 1956, le réseau des correspondants de la Banque s'étendait à 360 places bancables et 91 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 422.

Comptes de chèques postaux

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1955	fr.	4 726 962. 50
En 1956, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de	fr.	15 828 593 115. 82
débités de	>	<u>15 825 595 845. 38</u>
Mouvement total	fr.	31 654 188 961. 20
Excédent des écritures au crédit	>	<u>2 997 270. 44</u>
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1956	fr.	<u>7 724 232. 94</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme suit durant l'exercice :

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Virements de la Banque nationale à l'Administration des postes ..	22 618	fr.	616 545 792. 19
Virements de l'Administration des postes à la Banque nationale ..	40 946	>	<u>8 624 894 497. 46</u>
Total	<u>63 564</u>	fr.	<u>9 241 440 289. 65</u>

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer contre des chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

	<u>Nombre de chèques</u>		<u>Montant</u>
25 bureaux de chèques postaux ont délivré en 1956	<u>3 073</u>	fr.	<u>168 385 551. 40</u>

Fonds publics appartenant à la Banque

Titres en portefeuille au 31 décembre 1955	fr.	45 853 126. —
Au cours de l'année 1956, le compte a été débité de	>	<u>13 781 390. 35</u>
	fr.	59 634 516. 35
crédité de	>	<u>13 956 615. 35</u>
Montant des fonds publics au 31 décembre 1956 selon inventaire ci-après...	fr.	<u>45 677 901. —</u>

Inventaire des fonds publics appartenant à la Banque au 31 décembre 1956

<u>Catégorie</u>	<u>Rembourse- ment</u>	<u>Montant nominal</u>	<u>Cours</u>	<u>Valeur d'inventaire</u>
3 ¹ / ₂ % Emprunt fédéral 1932/33	1933/62	fr. 3 199 000. —	80 %	fr. 2 559 200. —
2 ¹ / ₂ % Bons de caisse de la Con- fédération 1950	1960	» 407 000. —	80 %	» 325 600. —
2 ³ / ₄ % Emprunt fédéral 1954	1974	» 2 835 000. —	80 %	» 2 268 000. —
3 ¹ / ₂ % Chemins de fer fédéraux . . . 1935	1936/60	» 162 000. —	80 %	» 129 600. —
Obligations de banques cantonales	1958	» 260 000. —	80 %	» 208 000. —
Rescriptions des Chemins de fer fédéraux (en lieu et place d'obligations de l'emprunt 3 ⁰ / ₀ 1938)		» 20 000 000. —	80 %	» 16 000 000. —
U. S. Treasury Bills				
\$ 5 000 000. — à fr. 4.30	1957	» 21 500 000. —	75 %	» 16 125 000. —
2 ¹ / ₂ % U. S. Treasury Bonds				
\$ 1 000 000. — à fr. 4.30	1958	» 4 300 000. —	75 %	» 3 225 000. —
2 ⁷ / ₈ % U. S. Treasury Notes				
\$ 1 500 000. — à fr. 4.30	1958	» 6 450 000. —	75 %	» 4 837 500. —
Divers				» 1. —
			Total	fr. 45 677 901. —

Immeubles et mobilier de la Banque*Immeubles*

Au 31 décembre 1955, la valeur en compte des bâtiments atteignait	fr. 2 000 000. —
Après amortissement d'un montant de	» 500 000. —
elle s'élevait, au 31 décembre 1956, à	<u>fr. 1 500 000. —</u>
L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 27 624 720.	
Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles, éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à	fr. 875 015. 73
Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit . .	» 275 477. 10
il reste un excédent de dépenses de	<u>fr. 599 538. 63</u>

Mobilier

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1955 pour une valeur de . .	fr. 1. —
Les achats faits en 1956 pour le montant de	» 435 804. 09
ont été entièrement amortis. L'augmentation des dépenses par rapport aux années précédentes est due principalement à la mécanisation à laquelle on a procédé dans différents comptoirs.	
Le solde au 31 décembre 1956 est ainsi ramené à	» 1. —

Passif du bilan

Emission et couverture des billets

(Voir annexes N^{os} 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1955	à	fr. 5 515 539 110
au 31 décembre 1956	>	<u>5 809 728 505</u>
	Augmentation	<u>fr. 294 189 395</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 5 189 715 390; elle a atteint au maximum (le 28 décembre) fr. 5 833 507 295 et au minimum (le 20 février) fr. 4 949 649 140.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 28 820 400 billets détériorés d'une valeur nominale de fr. 813 950 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Le montant des billets de 20 francs de la Banque nationale portant dans la vignette du recto la tête de Pestalozzi, séries 1 A-30Z, rappelés et non rentrés (expiration du délai d'échange: 31 mars 1976) s'élevait encore à fr. 33 013 980 au 31 décembre 1956.

Couverture des billets au 31 décembre 1956:

Or		fr. 7 102 867 499
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises	fr.	626 988 663
Portefeuille suisse	>	272 453 827
Avances sur nantissement	>	186 871 561
Titres	>	<u>237 600</u>
		<u>1 086 551 651</u>
Couverture totale des billets	fr.	<u>8 189 419 150</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 134,61% (le 19 mars), au minimum à 121,68% (le 28 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des autres engagements à vue a atteint au maximum 92,71% (le 22 octobre), au minimum 87,73% (le 31 décembre).

Service des virements

(Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1955 fr. 1 623 842 099. 03

En 1956, les écritures se sont élevées :

au crédit à fr. 69 378 314 199. 68

au débit > > 69 431 517 942. 95

Mouvement total fr. 138 809 832 142. 63

Excédent des écritures au débit > 53 203 743. 27

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1956 fr. 1 570 638 355. 76

En 1956, le 94,27 % du mouvement total a été réglé par virements dans les livres de la Banque, au lieu de versements d'espèces.

	<u>Nombres de postes</u>	<u>Montants</u>
Sur le montant total des virements de l'année 1956	2 247 527	fr. 138 809 832 142. 63
les opérations du clearing bancaire passées par les comptes de virements auprès de la Banque nationale se sont élevées à .	1 651 324	> 60 409 596 528. 24
dont	1 607 872	> 14 833 142 866. 36
ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.		

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 15 février) fr. 1 932 051 300 et au minimum (le 22 décembre) fr. 1 413 201 190; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 1 671 959 401.

Le nombre des comptes de virements atteignait le 31 décembre 1956: 1544.

Comptes des administrations fédérales

Service des versements et paiements

Le montant des avoirs des administrations fédérales

s'élevait le 31 décembre 1955 à fr. 268 913 709. 28

En 1956, les écritures se sont élevées:

au crédit à fr. 17 118 543 551. 82

au débit > > 16 778 290 054. 38

Mouvement total fr. 33 896 833 606. 20

Excédent des écritures au crédit > 340 253 497. 44

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1956 fr. 609 167 206. 72

Le mouvement total se répartit comme suit:

	<u>Crédits</u>	<u>Débets</u>
Caisse d'Etat fédérale	fr. 5 393 422 504. 77	fr. 5 050 482 291. —
Administration fédérale des PTT	> 10 288 092 526. 38	> 10 288 156 997. 54
Chemins de fer fédéraux	> 1 353 935 155. 61	> 1 354 309 174. 12
Autres administrations	> 83 093 365. 06	> 85 341 591. 72
Total	<u>fr. 17 118 543 551. 82</u>	<u>fr. 16 778 290 054. 38</u>

Gestion de titres

Aux termes de l'article 15, 1^{er} alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1956, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion :

des titres remis par la Confédération pour	fr. 1 115 802 225. —	
» » » » les Chemins de fer fédéraux pour	» 21 148 200. —	
Total	fr. 1 136 950 425. —	

Dans ces chiffres sont comprises les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux déposées contre certificats nominatifs auprès de la Caisse d'Etat fédérale et de la Caisse principale des Chemins de fer fédéraux, conservées et gérées par la Banque pour compte de ces administrations. Il a été payé aux porteurs de certificats de ce genre, au cours de l'année 1956 :

	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
Titres remboursables	2 172	fr. 3 382 800. —
Coupons	27 432	» 568 544. 40
Total	29 604	fr. 3 951 344. 40

Livre de la dette de la Confédération

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1955 :

1 576 créances, d'un montant total de fr. 2 020 699 000. —

Augmentations au cours de l'année 1956 :

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts » 88 610 000. —
fr. 2 109 309 000. —

Diminutions au cours de l'année 1956 :

Remboursements » 110 447 000. —

Etaient inscrites au livre de la dette au 31 décembre 1956 :

1 502 créances, d'un montant total de fr. 1 998 862 000. —

En 1956, 205 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour un montant total de fr. 108 094 000. —

En 1956, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (2 762 bordereaux) se sont élevés à » 42 130 966. 25

Au cours de l'exercice, le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

Paiement de titres et coupons

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1956, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants :

	Nombre		Montant
Titres remboursables	4 025	fr.	7 857 250. —
Coupons	242 851	>	10 907 001. 70
Total	246 876	fr.	18 764 251. 70

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paiements aux titulaires de certificats nominatifs et d'inscriptions au livre de la dette.

Comptes de dépôt

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1955		fr.	15 587 400. 05
En 1956, les écritures se sont élevées :			
au crédit	à	fr.	229 808 297. 32
au débit	>	>	228 028 924. 42
Mouvement total	fr.		457 837 221. 74
Excédent des écritures au crédit	>		1 779 372. 90
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1956		fr.	17 366 772. 95

Trafic des paiements avec l'étranger découlant d'accords de paiements et de clearing

Les comptes du trafic avec les pays de l'Union européenne de paiements et avec les pays signataires d'accords de clearing accusaient au 31 décembre 1955 des avoirs de tiers se montant à

fr. 82 082 108. 63

En 1956, les écritures sur ces comptes se sont élevées :

au crédit	à	fr.	7 679 055 901. 16
au débit	>	>	7 671 921 669. 11

Mouvement total

fr. 15 350 977 570. 27

Excédent des écritures au crédit

> 7 134 232. 05

Solde des comptes au 31 décembre 1956

fr. 89 216 340. 68

En 1956, la Suisse a eu à régler, pour le trafic courant dans le cadre de l'Union européenne de paiements, des déficits d'un montant de fr. 359 262 145. 56 et des excédents s'élevant à fr. 158 873 296. 24. Le règlement du solde passif de fr. 200 388 849. 32 a donné lieu à des versements d'or ou de dollars de la Suisse à l'Union pour un montant de fr. 150 289 450. 58 et à une diminution de fr. 50 099 398. 74 des avances de la Suisse à l'Union. Si l'on tient compte des amortissements effectués par plusieurs pays membres, les avances de la Suisse à l'Union ont diminué de fr. 135 697 350. 24 au total et s'établissent à fr. 305 437 104. 18.

Chèques en circulation

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Tirages sur la Banque, en circulation au 31 décembre 1955	329	fr.	927 732. 97
Chèques tirés en 1956 par nos comptoirs et par nos clients et qui n'ont pas été compensés par le débit des comptes de virements	15 568	>	351 912 220. 05
	15 897	fr.	352 839 953. 02
Ont été payés en 1956	15 458	>	352 083 361. 86
Restaient en circulation au 31 décembre 1956	<u>439</u>	fr.	<u>756 591. 16</u>

Fonds propres de la Banque

Capital social

Le capital social de fr. 50 000 000.—, divisé en 100 000 actions de fr. 500.— chacune, dont 50 % versés, soit fr. 250.— par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 1 656 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1956 entre :

2 268 actionnaires particuliers possédant chacun	1 action
1 560 > > > >	2 actions
1 343 > > > > de	3 à 5 >
632 > > > > >	6 à 10 >
381 > > > > >	11 à 25 >
163 > > > > >	26 à 50 >
44 > > > > >	51 à 100 >
20 > > > > >	101 à 200 >
14 > > > > plus >	200 >
<hr/>	
6 425 actionnaires particuliers possédant ensemble	42 519 actions
23 cantons et demi-cantons > >	38 670 >
27 banques cantonales > >	16 351 >
48 autres corporations et établissements de droit public possédant ensemble	2 460 >
<hr/>	
<u>6 523</u> actionnaires possédant ensemble	<u>100 000 actions</u>

Le 57,48 % du capital social appartient aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres corporations et établissements de droit public, et le 42,52 % à des actionnaires particuliers.

Fonds de réserve

Selon décision de l'Assemblée générale du 10 mars 1956, le fonds de réserve s'élève à	fr. 23 000 000. —
Après attribution de	> 1 000 000. —
prélevés sur le bénéfice net de l'exercice 1956, le fonds de réserve s'élèvera à	<u>fr. 24 000 000. —</u>

Provision pour la confection de billets de banque

Montant de la provision au 31 décembre 1955	fr. 7 000 000. —
Au cours de l'exercice un montant de	> 3 557 135. 10
a été prélevé pour payer la confection de billets.	
Solde	fr. 3 442 864. 90
La provision a été augmentée de	> 5 000 000. —
par le débit du compte de profits et pertes de l'exercice et portée à	<u>fr. 8 442 864. 90</u>

Provision pour risques non assurés

Montant de la provision au 31 décembre 1955	fr. 2 000 000. —
La provision a été augmentée de	> 1 000 000. —
par le débit du compte de profits et pertes de l'exercice et portée à	<u>fr. 3 000 000. —</u>

Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque

Montant de la provision au 31 décembre 1955	fr. 2 500 000. —
Au cours de l'exercice un montant de	> 100 000. —
a été prélevé pour couvrir des frais de transformations au bâtiment de la Banque à Saint-Gall.	
Solde	fr. 2 400 000. —
La provision a été augmentée de	> 500 000. —
par le débit du compte de profits et pertes de l'exercice et portée à	<u>fr. 2 900 000. —</u>

Provision pour impôts

Montant de la provision au 31 décembre 1955	fr. 430 726. 50
Au cours de l'exercice une somme de	> 226 105. 85
a été prélevée pour le paiement de l'impôt de défense nationale, VIII ^e période, 1955/56.	
Solde	fr. 204 620. 65
La provision a été augmentée de	> 300 000. —
par le débit du compte de profits et pertes de l'exercice et portée à	<u>fr. 504 620.65</u>

Provision pour les institutions de prévoyance de la Banque

Une provision de fr. 1 200 000. —
 pour les institutions de prévoyance de la Banque a été constituée par le débit
 du compte de profits et pertes de l'exercice.

Répartition du bénéfice net

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000. — au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1956 à fr. 3 771 993. 60.

Résolutions

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1) L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1956.

2) L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.

3) Le bénéfice net de fr. 6 271 993. 60 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme suit:

fr. 1 000 000. — attribution au fonds de réserve
 > 1 500 000. — paiement d'un dividende de 6 %
 > 3 771 993. 60 à verser à la Caisse d'Etat fédérale.

fr. 6 271 993. 60

Au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer à Monsieur le Conseiller fédéral Streuli, président de la Confédération, chef du Département fédéral des finances et des douanes, notre gratitude pour le vif intérêt et la compréhension qu'il n'a cessé de témoigner à l'activité de notre institut pendant l'exercice écoulé. Nous remercions aussi nos correspondants – banquiers, commerçants, industriels et agriculteurs – de leur précieux concours. Si la Banque nationale veut s'acquitter des tâches que le législateur lui a confiées dans l'intérêt du pays, elle doit pouvoir compter que l'Etat et l'économie privée collaboreront étroitement avec elle en pratiquant une politique orientée vers le même but. Nous espérons bénéficier encore de cette coopération pour assurer le maintien d'une monnaie nationale saine. Nous exprimons également notre reconnaissance à nos fonctionnaires et employés pour leur travail et pour le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur devoir.

Zurich, le 17 janvier 1957.

Au nom de la Direction générale de la Banque nationale suisse :

Le président,

Schwegler

Le secrétaire général,

Mosimann

Le Comité de banque de la Banque nationale suisse

a pris connaissance, dans sa séance du 31 janvier 1957, du présent rapport sur l'exercice 1956, ainsi que des annexes, et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1^{er} alinéa, chiffre 4, et 49, 1^{er} alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes :

Le Comité

propose

au Conseil de banque d'arrêter :

1. Le rapport sur l'exercice 1956 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1956 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 45 du rapport.

Berne, le 31 janvier 1957.

Au nom du Comité de banque de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque,

Dr A. Müller

Le secrétaire,

Läng

Rapport présenté à l'Assemblée générale des Actionnaires de la Banque nationale suisse par la Commission de contrôle

Berne, le 8 février 1957.

Monsieur le Président,
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1956, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des succursales sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1956, accusant un bénéfice net de fr. 6 271 993.60, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

La Commission de contrôle,

G. de Kalbermatten

E. Gsell

N. Senn

Le Conseil fédéral suisse,

en exécution de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse;
vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, 2^e alinéa, de ladite loi, daté du 8 février 1957;
sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

arrête :

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1956 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 15 février 1957.

Au nom du Conseil fédéral suisse :

Le président de la Confédération,

Streuli

Le chancelier de la Confédération,

Ch. Oser

Berne, le 16 février 1957.

**A l'Assemblée générale
des Actionnaires de la Banque nationale suisse**

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 8 février 1957, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1956, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 8 février 1957. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 15 février 1957.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 45.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil de banque de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque,
Dr A. Müller

Un membre de la Direction générale,
Dr M. Iklé

Liste des annexes

- N° 1. Situations périodiques.
- 2. Répartition des billets en circulation.
 - 3. Service des virements.
 - 4. Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
 - 5. Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
 - 6. Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907 :
 - I: Situation au 31 décembre.
 - II: Moyennes annuelles.
 - III: Mouvement.
 - IV: Résultats des opérations.
 - 7. Planche graphique :
 - La Banque nationale suisse de 1951 à 1956.
 - 8. Trafic de compensation :
 - Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).
 - Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
 - 9. Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.
-

1956	Actif										Correspon- dants en Suisse
	Encaisse- or	Disponibilités à l'étranger			Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantisse- ment	Fonds publics		
		pouvant servir de couverture	autres	Total	Effets de change	Rescriptions de la Con- fédération	Total		Total	pouvant servir de cou- verture	
en 1000 francs											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Janvier ... 7	6 688 465	569 906	70	569 976	135 441	2 000	137 441	49 498	45 853	23	12 259
14	6 666 836	577 119	67	577 186	130 098	2 000	132 098	32 558	45 853	23	16 945
23	6 666 874	576 102	66	576 168	125 570	250	125 820	32 652	45 853	509	8 748
31	6 666 977	581 782	77	581 859	115 411	250	115 661	25 343	45 853	509	19 303
Février ... 7	6 667 106	579 700	77	579 777	113 347	250	113 597	24 252	45 853	509	9 566
15	6 643 215	579 436	75	579 511	111 423	250	111 673	23 761	45 853	509	18 496
23	6 643 215	604 881	68	604 949	103 017	250	103 267	21 267	45 853	509	14 082
29	6 665 009	617 487	64	617 551	101 078	250	101 328	26 654	45 853	509	17 890
Mars 7	6 728 586	602 776	53	602 829	98 187	250	98 437	27 079	45 853	509	12 330
15	6 730 876	594 520	57	594 577	94 912	250	95 162	23 718	45 835	491	19 821
23	6 730 876	557 626	54	557 680	91 759	250	92 009	27 722	45 835	491	14 095
29	6 731 005	590 225	58	590 283	92 150	250	92 400	34 901	45 835	491	17 267
Avril 7	6 752 651	579 487	56	579 543	91 161	250	91 411	33 893	45 349	5	11 341
14	6 723 158	583 108	57	583 165	91 288	250	91 538	27 887	45 133	5	18 775
23	6 723 158	590 717	54	590 771	92 038	—	92 038	25 915	45 133	5	11 520
30	6 753 546	581 269	50	581 319	94 208	1 000	95 208	36 489	45 133	5	17 699
Mai 7	6 754 990	585 728	52	585 780	93 344	1 000	94 344	42 147	45 133	5	11 529
15	6 684 268	581 661	55	581 716	94 935	1 000	95 935	35 482	45 133	5	24 919
23	6 684 268	576 947	60	577 007	96 599	1 000	97 599	40 483	45 138	10	17 562
31	6 684 268	557 175	57	557 232	96 961	1 000	97 961	47 443	45 138	10	26 036
Juin 7	6 684 268	553 776	55	553 831	97 695	1 000	98 695	48 827	45 138	10	11 693
15	6 649 055	541 805	62	541 867	101 694	—	101 694	40 890	45 138	10	24 160
23	6 649 133	608 329	62	608 391	99 444	1 000	100 444	44 788	45 138	10	13 875
30	6 649 210	632 651	64	632 715	124 581	2 000	126 581	52 956	45 138	10	29 242
Juillet 7	6 649 288	599 624	64	599 688	105 242	3 000	108 242	45 072	45 138	10	13 970
14	6 678 838	617 566	67	617 633	103 961	3 000	106 961	40 530	45 133	5	24 332
23	6 709 129	604 487	64	604 551	105 973	3 000	108 973	43 243	45 133	5	12 292
31	6 763 373	610 934	65	610 999	105 430	3 000	108 430	41 679	45 133	5	25 046
Août 7	6 825 001	573 102	62	573 164	104 681	3 000	107 681	40 946	45 133	5	11 052
15	6 869 515	573 374	60	573 434	102 817	—	102 817	38 505	45 133	5	25 998
23	6 869 593	592 111	60	592 171	98 694	—	98 694	36 283	45 133	5	20 596
31	6 869 748	616 499	64	616 563	98 935	—	98 935	35 672	45 133	5	27 873
Septembre 7	6 891 485	601 494	66	601 560	98 705	—	98 705	39 671	45 133	5	8 962
15	6 915 969	650 017	62	650 079	98 517	—	98 517	37 405	45 128	—	24 430
22	6 921 059	588 860	60	588 920	98 057	—	98 057	42 543	45 128	—	10 652
29	6 921 059	589 862	60	589 922	100 736	—	100 736	52 857	45 128	—	24 350
Octobre .. 6	6 921 059	577 232	62	577 294	106 352	—	106 352	56 953	45 470	—	11 154
15	6 921 059	570 945	49	570 994	106 527	—	106 527	52 850	45 470	—	24 171
23	6 923 324	525 069	71	525 140	110 146	—	110 146	53 762	45 470	—	12 712
31	6 925 286	589 723	57	589 780	116 904	—	116 904	56 111	45 490	20	31 074
Novembre 7	6 925 286	615 777	57	615 834	124 673	—	124 673	66 430	45 490	20	17 101
15	6 949 691	565 264	56	565 320	135 172	250	135 422	67 845	45 470	—	36 575
23	6 981 092	542 223	50	542 273	149 979	250	150 229	74 931	45 470	—	19 844
30	7 024 686	587 313	49	587 362	167 505	5 250	172 755	81 697	45 470	—	37 422
Décembre 7	7 046 361	558 911	48	558 959	186 359	5 250	191 609	68 206	45 470	—	14 387
15	7 071 435	551 490	48	551 538	203 182	5 750	208 932	75 652	45 470	—	43 485
22	7 071 435	584 023	40	584 063	217 605	4 750	222 355	125 367	45 678	208	16 702
31	7 102 867	626 989	47	627 036	250 954	21 500	272 454	186 872	45 678	238	56 086

Autres postes de l'actif	Passif						Couverture-or		1956	
	Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation		des billets en circulation et des autres en- gagements à vue
			Comptes de vire- ments des banques du commerce et de l'industrie	Autres enga- gements à vue	Total					
en 1000 francs								en pour-cent		
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
32 018	47 000	5 287 321	1 654 612	378 785	2 033 397	167 792	7 535 510	126.50	91.36	7 Janvier
23 252	47 000	5 126 319	1 814 474	345 412	2 159 886	161 523	7 494 728	130.05	91.50	14
25 885	47 000	5 061 480	1 885 427	326 934	2 212 361	161 159	7 482 000	131.72	91.66	23
24 964	47 000	5 129 945	1 777 713	363 859	2 141 572	161 443	7 479 960	129.96	91.69	31
27 130	47 000	5 028 245	1 858 633	371 339	2 229 972	162 064	7 467 281	132.59	91.86	7 Février
25 041	47 000	4 954 249	1 932 051	351 437	2 283 488	162 813	7 447 550	134.09	91.78	15
26 827	47 000	4 991 353	1 926 523	325 341	2 251 864	169 243	7 459 460	133.09	91.72	23
26 850	47 000	5 125 641	1 850 081	312 485	2 162 566	165 928	7 501 135	130.03	91.45	29
30 561	47 000	5 059 966	1 896 265	378 728	2 274 993	163 716	7 545 675	132.98	91.73	7 Mars
25 195	48 000	5 010 695	1 910 457	408 094	2 318 551	157 938	7 535 184	134.33	91.84	15
25 724	48 000	5 085 300	1 814 228	388 397	2 202 625	158 016	7 493 941	132.36	92.36	23
26 831	48 000	5 263 015	1 706 722	359 838	2 066 560	160 947	7 538 522	127.89	91.83	29
27 280	48 000	5 120 292	1 749 060	464 693	2 213 753	159 423	7 541 468	131.88	92.07	7 Avril
23 637	48 000	5 036 734	1 784 081	483 574	2 267 655	160 904	7 513 293	133.48	92.04	14
25 404	48 000	5 030 446	1 748 982	523 547	2 272 529	162 964	7 513 939	133.65	92.06	23
29 802	48 000	5 205 048	1 561 737	579 743	2 141 480	164 668	7 559 196	129.75	91.93	30
28 887	48 000	5 107 629	1 552 101	690 102	2 242 203	164 978	7 562 810	132.25	91.91	7 Mai
25 913	48 000	5 023 928	1 618 078	639 211	2 257 289	164 149	7 493 366	133.05	91.80	15
26 282	48 000	5 028 968	1 578 390	668 583	2 246 973	164 398	7 488 339	132.92	91.87	23
30 957	48 000	5 166 148	1 452 736	651 933	2 104 669	170 218	7 489 035	129.39	91.93	31
28 726	48 000	5 081 336	1 480 988	695 684	2 176 672	165 170	7 471 178	131.55	92.10	7 Juin
26 881	48 000	5 031 530	1 499 722	683 620	2 183 342	166 813	7 429 685	132.15	92.16	15
24 448	48 000	5 080 321	1 516 561	675 660	2 192 221	165 675	7 486 217	130.88	91.43	23
27 279	48 000	5 250 797	1 501 920	592 080	2 094 000	170 324	7 563 121	126.63	90.53	30
29 282	48 000	5 163 026	1 509 444	600 244	2 109 688	169 966	7 490 680	128.79	91.43	7 Juillet
27 624	48 000	5 122 724	1 591 132	607 768	2 198 900	171 427	7 541 051	130.38	91.22	14
28 580	48 000	5 160 397	1 577 341	595 861	2 173 202	170 302	7 551 901	130.01	91.48	23
31 750	48 000	5 263 505	1 588 906	556 214	2 145 120	169 785	7 626 410	128.50	91.29	31
35 590	48 000	5 166 524	1 620 274	632 576	2 252 850	171 193	7 638 567	132.10	91.99	7 Août
29 148	48 000	5 106 984	1 709 657	649 992	2 359 649	169 917	7 684 550	134.51	92.00	15
29 257	48 000	5 145 731	1 659 878	667 342	2 327 220	170 776	7 691 727	133.50	91.93	23
31 056	48 000	5 289 970	1 554 184	660 688	2 214 872	172 138	7 724 980	129.86	91.54	31
34 041	48 000	5 224 084	1 579 744	696 582	2 276 326	171 147	7 719 557	131.92	91.88	7 Septembre
27 096	48 000	5 169 964	1 665 068	744 181	2 409 249	171 411	7 798 624	133.77	91.25	15
27 285	48 000	5 198 526	1 658 327	656 220	2 314 547	172 571	7 733 644	133.14	92.12	22
30 131	48 000	5 391 192	1 603 558	545 115	2 148 673	176 318	7 764 183	128.38	91.79	29
34 692	48 000	5 304 746	1 592 772	631 081	2 223 853	176 375	7 752 974	130.47	91.93	6 Octobre
34 950	48 000	5 222 966	1 678 063	631 468	2 309 531	175 524	7 756 021	132.51	91.88	15
32 449	48 000	5 225 779	1 705 816	546 888	2 252 704	176 520	7 703 003	132.48	92.58	23
37 024	48 000	5 382 523	1 636 965	556 865	2 193 830	177 316	7 801 669	128.66	91.41	31
36 046	48 000	5 326 780	1 665 436	613 092	2 278 528	177 552	7 830 860	130.01	91.06	7 Novembre
35 811	48 000	5 264 800	1 806 687	538 679	2 345 366	177 968	7 836 134	132.00	91.32	15
36 250	48 000	5 342 919	1 756 983	523 311	2 280 294	178 876	7 850 089	130.66	91.58	23
37 727	48 000	5 483 160	1 729 784	546 905	2 276 689	179 270	7 987 119	128.11	90.53	30
36 190	48 000	5 477 023	1 683 651	571 486	2 255 137	181 022	7 961 182	128.65	91.13	7 Décembre
36 539	48 000	5 548 185	1 624 995	631 265	2 256 260	180 606	8 033 051	127.45	90.61	15
35 895	48 000	5 802 435	1 413 201	658 010	2 071 211	179 849	8 101 495	121.87	89.81	22
33 105	48 000	5 809 729	1 570 638	715 750	2 286 388	179 981	8 324 098	122.26	87.73	31

Répartition des billets en circulation

1956	Billets de francs							Total	Billets de francs							
	1000	500	100	50	20	10	5		1000	500	100	50	20	10	5	
	En millions de francs								Répartition en pour-cent							
	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	15
Janvier	7	1 404,3	583,0	2 396,9	433,7	370,5	—	98,9	5 287,3	26.56	11.03	45.33	8.20	7.01	—	1.87
	14	1 376,0	566,7	2 301,5	422,4	361,9	—	97,8	5 126,3	26.84	11.05	44.90	8.24	7.06	—	1.91
	23	1 359,9	559,7	2 275,8	414,1	355,1	—	96,9	5 061,5	26.87	11.06	44.96	8.18	7.02	—	1.91
	31	1 355,9	563,6	2 342,3	417,1	354,8	—	96,2	5 129,9	26.43	10.99	45.66	8.13	6.92	—	1.87
Février	7	1 336,4	549,7	2 278,4	414,4	353,5	—	95,8	5 028,2	26.58	10.93	45.31	8.24	7.03	—	1.91
	15	1 328,7	544,8	2 225,4	410,1	350,3	—	95,0	4 954,3	26.82	10.99	44.92	8.28	7.07	—	1.92
	23	1 323,8	545,4	2 269,4	409,5	348,7	—	94,6	4 991,4	26.52	10.93	45.47	8.20	6.99	—	1.89
	29	1 332,6	555,5	2 368,2	419,9	354,8	—	94,6	5 125,6	26.00	10.84	46.20	8.19	6.92	—	1.85
Mars	7	1 326,7	548,5	2 314,1	420,8	355,7	—	94,2	5 060,0	26.22	10.84	45.73	8.32	7.03	—	1.86
	15	1 327,3	545,1	2 273,3	418,0	353,2	—	93,8	5 010,7	26.49	10.88	45.37	8.34	7.05	—	1.87
	23	1 335,8	554,1	2 330,5	418,8	352,5	—	93,6	5 085,3	26.27	10.90	45.83	8.23	6.93	—	1.84
	29	1 356,8	566,5	2 426,2	428,8	390,6	—	94,1	5 263,0	25.78	10.76	46.10	8.15	7.42	—	1.79
Avril	7	1 331,4	548,6	2 333,9	424,6	388,0	—	93,8	5 120,3	26.00	10.72	45.58	8.29	7.58	—	1.83
	14	1 324,8	542,6	2 277,5	418,4	380,2	—	93,2	5 036,7	26.30	10.77	45.22	8.31	7.55	—	1.85
	23	1 327,8	541,7	2 278,6	413,9	376,1	—	92,3	5 030,4	26.39	10.77	45.30	8.23	7.48	—	1.83
	30	1 342,2	557,0	2 402,5	423,9	387,2	—	92,2	5 205,0	25.79	10.70	46.16	8.14	7.44	—	1.77
Mai	7	1 327,9	547,6	2 331,8	421,6	386,6	—	92,1	5 107,6	26.00	10.72	45.65	8.26	7.57	—	1.80
	15	1 319,4	542,2	2 271,9	416,3	382,4	—	91,7	5 023,9	26.26	10.79	45.22	8.29	7.61	—	1.83
	23	1 314,5	540,5	2 292,6	414,2	376,1	—	91,1	5 029,0	26.14	10.74	45.59	8.24	7.48	—	1.81
	31	1 323,1	550,0	2 399,1	423,0	379,8	—	91,1	5 166,1	25.61	10.65	46.44	8.19	7.35	—	1.76
Juin	7	1 313,1	536,8	2 338,0	422,7	379,7	—	91,0	5 081,3	25.84	10.57	46.01	8.32	7.47	—	1.79
	15	1 313,7	537,4	2 292,9	420,2	376,6	—	90,7	5 031,5	26.11	10.68	45.57	8.35	7.49	—	1.80
	23	1 312,5	540,2	2 338,7	421,9	376,6	—	90,4	5 080,3	25.84	10.63	46.04	8.30	7.41	—	1.78
	30	1 331,8	551,6	2 459,1	434,7	382,8	—	90,8	5 250,8	25.36	10.51	46.83	8.28	7.29	—	1.73
Juillet	7	1 321,8	540,9	2 391,3	435,2	382,9	—	90,9	5 163,0	25.60	10.48	46.32	8.43	7.41	—	1.76
	14	1 320,4	541,0	2 357,5	433,1	379,8	—	90,9	5 122,7	25.78	10.56	46.02	8.45	7.41	—	1.78
	23	1 313,6	542,9	2 399,8	434,9	378,3	—	90,9	5 160,4	25.46	10.52	46.50	8.43	7.33	—	1.76
	31	1 317,6	548,2	2 484,2	441,6	381,0	—	90,9	5 263,5	25.03	10.41	47.20	8.39	7.24	—	1.73
Août	7	1 304,2	536,4	2 417,2	439,4	378,7	—	90,6	5 166,5	25.24	10.38	46.79	8.51	7.33	—	1.75
	15	1 303,7	534,3	2 365,5	438,0	375,4	—	90,1	5 107,0	25.53	10.46	46.32	8.58	7.35	—	1.76
	23	1 306,5	539,4	2 400,5	437,5	372,3	—	89,5	5 145,7	25.39	10.48	46.65	8.50	7.24	—	1.74
	31	1 323,2	548,1	2 504,9	447,2	377,0	—	89,6	5 290,0	25.02	10.36	47.35	8.45	7.13	—	1.69
Septembre ..	7	1 319,2	544,3	2 447,7	446,9	376,6	—	89,4	5 224,1	25.25	10.42	46.85	8.56	7.21	—	1.71
	15	1 322,1	543,0	2 401,8	442,7	371,5	—	88,9	5 170,0	25.57	10.50	46.46	8.56	7.19	—	1.72
	22	1 330,0	547,6	2 426,8	440,4	365,5	—	88,2	5 198,5	25.59	10.53	46.68	8.47	7.03	—	1.70
	29	1 348,0	560,2	2 571,5	452,3	371,2	—	88,0	5 391,2	25.00	10.39	47.70	8.39	6.89	—	1.63
Octobre	6	1 336,0	546,5	2 486,7	447,7	364,8	36,6	86,4	5 304,7	25.18	10.30	46.88	8.44	6.88	0,69	1,63
	15	1 332,2	542,8	2 422,5	441,0	356,3	44,8	83,4	5 223,0	25.51	10.39	46.38	8.44	6.82	0,86	1,60
	23	1 333,4	544,5	2 434,3	433,9	347,2	52,2	80,3	5 225,8	25.52	10.42	46.58	8.30	6.64	1,00	1,54
	31	1 353,1	557,3	2 541,6	441,2	349,2	61,9	78,2	5 382,5	25.14	10.35	47.22	8.20	6.49	1,15	1,45
Novembre ..	7	1 356,9	551,3	2 485,0	440,6	347,9	68,7	76,4	5 326,8	25.47	10.35	46.65	8.27	6.53	1,29	1,44
	15	1 372,7	552,4	2 421,7	432,6	340,4	71,3	73,7	5 264,8	26.07	10.49	46.00	8.22	6.47	1,35	1,40
	23	1 386,8	561,6	2 479,1	431,7	336,9	75,2	71,6	5 342,9	25.96	10.51	46.40	8.08	6.30	1,41	1,34
	30	1 404,6	576,8	2 570,5	439,7	340,2	81,0	70,4	5 483,2	25.62	10.52	46.88	8.02	6.20	1,48	1,28
Décembre ..	7	1 415,2	574,0	2 537,9	447,6	346,3	86,6	69,4	5 477,0	25.84	10.48	46.34	8.17	6.32	1,58	1,27
	15	1 441,5	591,9	2 555,6	452,8	348,3	89,9	68,2	5 548,2	25.98	10.67	46.06	8.16	6.28	1,62	1,23
	22	1 497,2	629,7	2 693,4	463,6	355,4	95,7	67,4	5 802,4	25.80	10.85	46.42	7.99	6.13	1,65	1,16
	31	1 535,4	650,8	2 654,4	456,5	350,1	96,6	65,9	5 809,7	26.43	11.20	45.69	7.86	6.03	1,66	1,13
Moyenne annuelle	1954	1 270,6	512,5	2 245,1	405,1	350,1	—	120,6	4 904,0	25.91	10.45	45.78	8.26	7.14	—	2.46
	1955	1 304,2	544,6	2 320,6	420,2	365,1	—	102,1	5 056,8	25.79	10.77	45.89	8.31	7.22	—	2.02
	1956	1 342,6	553,2	2 394,0	429,7	364,9	17,6	87,7	5 189,7	25.87	10.66	46.13	8.28	7.03	0,34	1,69

Service des virements

Mouvement	Année	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place ¹⁾	Virements de place à place	Total	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place ¹⁾	Virements de place à place	Total										
												Nombre de postes					En 1000 francs				
												1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Crédit ...	1952	17 155	123 432	106 986	71 616	319 189	1 113 379	10 998 333	20 015 736	8 708 863	40 836 311										
	1953	17 150	123 447	105 994	72 180	318 771	1 142 311	10 978 716	22 671 529	8 332 246	43 124 802										
	1954	16 852	125 104	257 906	73 018	472 880	1 005 523	12 128 882	28 728 952	8 957 668	50 821 025										
	1955	16 834	115 933	811 166	69 717	1 013 650	992 209	14 064 162	35 692 202	9 581 129	60 329 702										
	1956	17 034	111 753	916 066	70 609	1 115 462	935 300	14 343 514	43 093 739	11 005 761	69 378 314										
Débit ...	1952	28 285	146 900	106 986	72 904	355 075	5 772 364	6 873 446	20 015 736	8 067 482	40 729 028										
	1953	27 533	142 678	105 994	77 889	354 094	5 779 027	6 612 952	22 671 529	8 123 203	43 186 711										
	1954	28 199	133 296	257 906	78 153	497 554	6 112 488	7 198 524	28 728 952	8 673 218	50 713 182										
	1955	28 006	112 770	811 166	75 527	1 027 469	6 359 605	8 383 104	35 692 202	9 526 115	59 961 026										
	1956	29 099	108 691	916 066	78 209	1 132 065	7 024 752	8 478 746	43 093 739	10 834 281	69 431 518										
Total	1952	45 440	270 332	213 972	144 520	674 264	6 885 743	17 871 779	40 031 472	16 776 345	81 565 339										
	1953	44 683	266 125	211 988	150 069	672 865	6 921 338	17 591 668	45 343 058	16 455 449	86 311 513										
	1954	45 051	258 400	515 812	151 171	970 434	7 118 011	19 327 406	57 457 904	17 630 886	101 534 207										
	1955	44 840	228 703	1 622 332	145 244	2 041 119	7 351 814	22 447 266	71 384 404	19 107 244	120 290 728										
	1956	46 133	220 444	1 832 132	148 818	2 247 527	7 960 052	22 822 260	86 187 478	21 840 042	138 809 832										
Répartition en pour-cent																					
Crédit ...	1952	5.37	38.67	33.52	22.44	100	2.73	26.93	49.01	21.33	100										
	1953	5.38	38.73	33.25	22.64	100	2.65	25.46	52.57	19.32	100										
	1954	3.56	26.46	54.54	15.44	100	1.98	23.87	56.53	17.62	100										
	1955	1.66	11.44	80.02	6.88	100	1.65	23.31	59.16	15.88	100										
	1956	1.53	10.02	82.12	6.33	100	1.35	20.68	62.11	15.86	100										
Débit ...	1952	7.97	41.37	30.13	20.53	100	14.17	16.88	49.14	19.81	100										
	1953	7.78	40.29	29.93	22.00	100	13.38	15.31	52.50	18.81	100										
	1954	5.67	26.79	51.83	15.71	100	12.05	14.20	56.65	17.10	100										
	1955	2.73	10.97	78.95	7.35	100	10.61	13.98	59.52	15.89	100										
	1956	2.57	9.60	80.92	6.91	100	10.12	12.21	62.07	15.60	100										
Total	1952	6.74	40.09	31.74	21.43	100	8.44	21.91	49.08	20.57	100										
	1953	6.64	39.55	31.51	22.30	100	8.02	20.38	52.53	19.07	100										
	1954	4.64	26.63	53.15	15.58	100	7.01	19.04	56.59	17.36	100										
	1955	2.20	11.20	79.48	7.12	100	6.11	18.66	59.34	15.89	100										
	1956	2.05	9.81	81.52	6.62	100	5.74	16.44	62.09	15.73	100										

1) Y compris le clearing bancaire.

Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque¹⁾

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1954	689 553	1 696 866	5 161 219 ²⁾	1 517 050	1 477 859	746 041	723 121	627 288	1 174 237	4 416 915	18 230 149 ²⁾
1955	685 324	1 750 899	4 894 817 ²⁾	1 537 063	1 606 470	865 076	787 991	626 691	1 212 146	4 642 696	18 609 173 ²⁾
1956	843 560	1 970 056	7 428 607 ²⁾	1 646 461	1 874 382	992 935	861 982	694 014	1 448 159	5 383 485	23 143 641 ²⁾
Escompte d'effets sur la Suisse, de rescriptions de la Confédération et d'obligations											
1954	33 076	19 539	520 813	28 979	53 888	49 276	23 178	14 287	37 585	53 777	834 398
1955	53 698	28 126	478 946	28 845	71 404	59 131	26 853	27 580	48 559	101 195	924 337
1956	62 372	42 817	533 468	30 518	51 195	76 045	30 271	31 467	66 696	158 456	1 083 305
Affaires en devises (devises et correspondants à l'étranger)											
1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17 961 226	17 961 226
1955	—	—	—	—	—	—	—	—	—	21 665 529	21 665 529
1956	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 895 832	22 895 832
Nouvelles avances sur nantissement											
1954	19 056	40 258	129 510	34 105	69 734	82 539	3 921	22 007	42 313	31 435	474 878
1955	35 165	40 087	241 596	42 452	114 984	110 236	15 467	40 199	81 202	53 444	774 832
1956	50 177	48 591	308 015	33 858	162 614	85 052	7 722	25 623	94 373	31 580	847 605
Virements											
1954	1 547 498	10 028 478	8 746 077	6 766 250	3 769 457	1 706 623	1 149 544	1 423 384	3 079 201	63 317 695	101 534 207
1955	1 650 061	11 372 558	9 253 610	8 103 424	4 341 701	1 824 311	1 031 968	1 552 482	3 064 672	78 095 941	120 290 728
1956	1 808 057	12 987 292	9 585 845	8 488 609	4 750 821	1 909 370	1 209 816	1 614 042	3 491 692	92 964 288	138 809 832
Comptes des administrations fédérales											
1954	—	—	30 470 306	—	—	—	—	—	—	—	30 470 306
1955	—	—	32 726 701	—	—	—	—	—	—	—	32 726 701
1956	—	—	33 896 834	—	—	—	—	—	—	—	33 896 834
Comptes de dépôt											
1954	6 699	21 747	95 824	13 191	9 655	4 440	1 766	3 529	3 886	665 125	825 862
1955	6 344	14 378	105 529	15 385	10 392	3 927	1 251	4 415	3 700	613 287	778 608
1956	4 266	14 644	75 076	11 605	6 166	3 998	2 530	7 342	6 875	325 335	457 837
Comptes des correspondants en Suisse											
1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 466 126	7 466 126
1955	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 992 566	7 992 566
1956	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 810 335	8 810 335
Encaissement (remises)											
1954	4 611	22 564	317 623	19 829	6 097	6 015	555	11 769	5 021	141 591	535 675
1955	1 477	15 853	311 050	16 756	10 935	6 420	396	10 471	4 359	111 069	488 786
1956	1 135	24 107	312 870	16 491	13 191	6 423	305	8 412	2 972	108 200	494 106
Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1954	5 084 139	20 797 727	95 488 200	12 994 699	11 020 676	5 652 745	4 016 220	4 234 099	9 419 157	156 120 472	324 828 134
1955	5 399 582	23 091 869	104 662 223	14 916 408	12 555 111	6 054 748	3 853 888	4 625 179	9 591 388	174 680 346	359 430 742
1956	5 483 746	26 511 382	108 509 965	15 797 821	13 003 187	6 404 852	4 162 767	4 383 063	10 013 067	192 486 775	386 756 625
Chambres de compensation											
1954	—	778 868	183 506	1 159 491	430 406	—	—	49 004 ³⁾	85 516	902 600	3 589 391
1955	—	834 845	185 761	1 368 238	480 951	—	—	52 963 ³⁾	82 527	868 467	3 873 752
1956	—	1 007 403	206 331	1 389 726	457 954	—	—	57 694 ³⁾	90 174	925 678	4 134 960

¹⁾ Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent.

³⁾ Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

²⁾ Y compris l'or à l'étranger.

Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin	4½	56	5	56	1914 22 Janvier	4	28	4½	189
15 Août	5	84	5½	84	19 Février	3½	161	—	—
7 Novembre	5½	70	6	70	30 Juillet	4½	1	5½	1
1908 16 Janvier	5	7	5½	7	31 Juillet	5½	3	6	3
23 Janvier	4½	28	5	28	3 Août	6	38	7	38
20 Février	4	28	4½	28	10 Septembre	5	113	6	14
19 Mars	3½	322	4	441	24 Septembre	—	—	5½	99
1909 4 Février	3	252	—	—	1915 1 ^{er} Janvier	4½	1 371	5	1 280
3 Juin	—	—	3½	133	1918 4 Juillet	—	—	5½	91
14 Octobre	3½	28	4	28	3 Octobre	5½	322	6	917
11 Novembre	4	56	4½	56	1919 21 Août	5	595	—	—
1910 6 Janvier	3½	49	4	210	1921 7 Avril	4½	126	5½	126
24 Février	3	161	—	—	11 Août	4	203	5	203
4 Août	3½	49	4½	84	1922 2 Mars	3½	168	4½	168
22 Septembre	4	35	—	—	17 Août	3	331	4	331
27 Octobre	4½	70	5	70	1923 14 Juillet	4	831	5	831
1911 5 Janvier	4	42	4½	42	1925 22 Octobre	3½	1 624	4½	1 624
16 Février	3½	224	4	224	1930 3 Avril	3	98	4	98
28 Septembre	4	350	4½	350	10 Juillet	2½	196	3½	196
1912 12 Septembre	4½	77	5	77	1931 22 Janvier	2	1 562	3	748
28 Novembre	5	259	5½	259	1933 8 Février	—	—	2½	814
1913 14 Août	4½	161	5	161	1935 3 Mai	2½	495	3½	495
					1936 9 Septembre	2	78	3	78
					26 Novembre	1½	7 341 ¹⁾	2½	7 341 ¹⁾

¹⁾ Jusqu'au 31 décembre 1956.

Situation au 31 décembre

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses	Rescriptions ³⁾	Obligations escomptées	Total		
	en millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440.—; à partir du 11 novembre 1921: 1 kg = fr. 3435.555.
²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

de la Banque depuis 1907

Situation au 31 décembre

Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁴⁾	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Total du bilan	Année
				Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing		
en millions de francs			%	en millions de francs					
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
10,5	3,8	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	—	243,8	1907
8,2	6,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	—	292,9	1908
28,4	10,8	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	—	386,0	1909
35,0	10,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	—	421,0	1910
18,9	16,5	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	—	419,3	1911
19,2	7,1	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	—	451,0	1912
16,1	6,4	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	—	429,9	1913
14,7	9,3	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	—	589,2	1914
29,0	8,1	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	—	608,7	1915
18,2	6,8	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	—	735,1	1916
18,0	7,3	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	—	908,7	1917
28,1	8,6	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	—	1 239,0	1918
36,1	6,6	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	—	1 298,2	1919
35,0	5,9	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	—	1 273,1	1920
27,2	6,5	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	—	1 224,7	1921
18,9	9,8	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	—	1 224,3	1922
30,0	8,6	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	—	1 166,4	1923
38,6	6,8	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	—	1 107,5	1924
34,4	6,6	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	—	1 075,1	1925
33,6	6,4	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	—	1 087,6	1926
34,6	9,2	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	—	1 147,5	1927
40,6	19,0	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	—	1 236,4	1928
40,2	5,4	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	—	1 288,9	1929
32,7	104,0	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	—	1 391,9	1930
25,6	37,9	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	—	2 659,5	1931
15,7	50,8	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	—	2 743,5	1932
19,9	27,7	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	—	2 309,7	1933
19,2	52,5	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	—	2 179,2	1934
26,7	44,9	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	16,4	1 887,4	1935

³⁾ Jusqu'en 1930, les réscriptions de la Confédération seulement.

⁴⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

Situation au 31 décembre

Année	Or ¹⁾	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
			Effets suisses	Rescriptions ²⁾	Obligations escomptées	Total		
en millions de francs								
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1936	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4
1941	2 878,5	679,0	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0
1942	3 565,2	61,8	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2
1943	4 172,7	83,0	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4
1944	4 554,1	102,4	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6
1945	4 777,0	162,5	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6
1946	4 949,9	158,0	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2
1947	5 256,2	102,5	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6
1948	5 821,0	236,6	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0
1949	6 240,2	260,0	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0
1950	5 975,8	256,4	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0
1951	6 003,8	227,6	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9
1952	5 876,1	490,9	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0
1953	6 086,1	522,2	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2
1954	6 323,4	649,8	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6
1955	6 686,3	624,1	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8
1956	7 102,9	627,0	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9

¹⁾ Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936: 1 kg d'or fin = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869.80.

²⁾ Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

de la Banque depuis 1907

Situation au 31 décembre

Avoirs chez des corres- pondants en Suisse	Fonds publics	Billets en circulation	Couver- ture métallique des billets	Engagements à vue				Total du bilan	Année
				Comptes de virements	Comptes des administra- tions fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing		
en millions de francs			%	en millions de francs					
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
14,2	15,9	1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	3 505,9	1936
11,4	30,7	1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	3 902,3	1937
9,6	90,9	1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	4 081,0	1938
16,6	80,9	2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	67,8	3 501,8	1939
20,0	87,8	2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	3 727,7	1940
15,8	69,6	2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	108,9	3 880,6	1941
16,3	63,9	2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	4 226,4	1942
14,2	64,5	3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	4 597,2	1943
13,9	64,2	3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	109,7	4 868,6	1944
27,5	62,1	3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	162,0	5 266,5	1945
51,7	52,7	4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	223,5	5 499,8	1946
68,6	48,4	4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	263,4	5 932,1	1947
50,4	47,4	4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	221,7	6 400,6	1948
26,7	39,7	4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	6 721,9	1949
60,3	40,9	4 663,8	128.13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	6 658,6	1950
53,0	39,9	4 927,3	121.85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	6 675,9	1951
37,5	40,1	5 121,9	114.73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	6 796,8	1952
34,9	35,5	5 228,5	116.40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	6 996,8	1953
41,3	46,5	5 411,6	116.85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	7 327,2	1954
47,8	45,9	5 515,5	121.23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	7 738,2	1955
56,1	45,7	5 809,7	122.26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	8 340,1	1956

Moyennes annuelles

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses ³⁾	Rescriptions ⁴⁾	Obligations escomptées	Total			
	en millions de francs										%
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	4,93	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	3,73	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	3,22	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	3,51	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	3,70	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	4,20	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	4,81	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	4,34	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	4,50	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	4,50	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	4,50	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	4,75	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	5,32	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	5,00	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	4,44	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	3,39	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	3,47	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	4,00	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	3,90	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	3,50	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	3,50	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	3,50	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	3,50	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	2,89	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	2,03	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	2,00	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	2,00	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	2,00	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	2,33	87,6

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440.— ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.
²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

de la Banque depuis 1907

Moyennes annuelles

Taux des avances	Avoirs chez des correspondants en Suisse ³⁾	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Année
					Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	
%	en millions de francs			%	en millions de francs				
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
5.43	9,6	3,2	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	—	1907
4.23	8,5	9,0	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	—	1908
3.89	6,3	8,0	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	—	1909
4.30	23,8	12,2	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	—	1910
4.20	22,4	12,5	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	—	1911
4.70	10,9	11,1	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	—	1912
5.31	11,2	9,3	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	—	1913
5.13	10,4	11,7	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	—	1914
5.00	23,6	8,9	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	—	1915
5.00	13,6	7,8	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	—	1916
5.00	13,4	7,6	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	—	1917
5.37	17,6	9,7	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	—	1918
6.00	21,4	7,7	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	—	1919
6.00	27,6	6,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	—	1920
5.44	20,2	5,8	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	—	1921
4.39	21,9	8,6	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	—	1922
4.47	18,4	8,9	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	—	1923
5.00	25,5	7,1	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	—	1924
4.90	21,7	7,1	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	—	1925
4.50	19,1	6,5	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	—	1926
4.50	24,6	6,5	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	—	1927
4.50	22,3	6,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	—	1928
4.50	24,9	3,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	—	1929
3.89	20,4	59,9	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	—	1930
3.03	15,1	85,8	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	—	1931
3.00	9,7	40,6	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	—	1932
2.55	12,0	61,7	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	—	1933
2.50	10,3	46,9	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	—	1934
3.17	11,2	55,7	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	5,0	1935

³⁾ Jusqu'en 1931, les rescriptions y sont comprises.

⁴⁾ Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

⁵⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

Moyennes annuelles

Année	Or ¹⁾	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte	Avances sur nantissement
			Effets suisses	Rescriptions ²⁾	Obligations escomptées	Total			
			en millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1936	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	2,30	63,8
1937	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	1,50	32,3
1938	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	1,50	22,7
1939	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	1,50	36,4
1940	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	1,50	66,8
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	1,50	25,4
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	1,50	19,4
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	1,50	16,7
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	1,50	17,0
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	1,50	19,6
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	1,50	36,3
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	1,50	59,7
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	1,50	59,5
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	1,50	27,6
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	1,50	23,3
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	1,50	30,9
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	1,50	30,0
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	1,50	24,7
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	1,50	26,1
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	1,50	44,7
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	1,50	47,7

¹⁾ Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936: 1 kg d'or fin = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869.80.

²⁾ Depuis 1948, ce poste ne comprend que les rescriptions de la Confédération.

de la Banque depuis 1907

Moyennes annuelles

Taux des avances	Avoirs chez des correspondants en Suisse	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Année
					Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	
%	en millions de francs			%	en millions de francs				
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
3.30	8,7	42,4	1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	27,2	1936
2.50	6,6	17,9	1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	1937
2.50	6,0	74,4	1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	1938
2.50	7,5	93,2	1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	1939
2.50	8,5	86,2	2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	80,5	1940
2.50	7,5	73,5	2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	1941
2.50	7,1	66,3	2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	1942
2.50	7,4	64,8	2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	1943
2.50	7,6	64,3	3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	1944
2.50	9,3	63,8	3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	1945
2.50	13,3	58,8	3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	189,9	1946
2.50	16,8	50,8	3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	242,9	1947
2.50	16,8	47,7	4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	256,6	1948
2.50	9,7	41,7	4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	1949
2.50	11,3	41,2	4 239,6	145.75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	1950
2.50	13,8	40,1	4 419,5	135.78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	1951
2.50	13,0	40,1	4 596,2	127.22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	1952
2.50	13,0	35,8	4 783,6	125.40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	1953
2.50	14,5	43,7	4 904,0	125.95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	1954
2.50	17,1	46,1	5 056,8	124.67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	1955
2.50	19,8	45,4	5 189,7	130.92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	1956

Mouvement

Année	Caisse	Devises 1)	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Remises à l'encaisse- ment
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescrip- tions 2)	Obli- gations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
en millions de francs			jours	en millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	64,5
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	131,0
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	286,5
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	360,9
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	399,4
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	454,8
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	483,3
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	323,5
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	276,5
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	254,0
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	266,3
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	381,2
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	420,6
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	477,2
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	371,8
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	293,9
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	358,4
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	459,2
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	433,0
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	430,4
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	488,9
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	593,3
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	589,0
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	549,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	628,6
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	584,1
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	511,2
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	467,0
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	320,5

1) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers est compris dans celui des comptes de correspondants en Suisse (col. 12).

2) Jusqu'en 1930, seules les rescriptions de la Confédération sont indiquées.

de la Banque depuis 1907

Mouvement

Comptes des correspondants en Suisse ³⁾	Transactions en fonds publics	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque ⁴⁾	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	6,4	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	37,5	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	44,0	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	40,4	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	46,5	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	16,0	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	12,4	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	15,6	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	5,6	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	8,3	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	6,8	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	4,4	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	2,9	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	6,7	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	6,5	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	7,4	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	4,5	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	4,0	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	27,3	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	7,3	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	12,8	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	72,5	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	37,5	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	309,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	449,9	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	58,8	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	88,0	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	52,5	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	119,9	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935

³⁾ De 1907 à 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers y est compris ; dès 1928, celui des comptes de correspondants en Suisse seulement.

⁴⁾ Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

Mouvement

Année	Caisse ¹⁾	Devises	Escompte						Avances sur nantissement	Remises à l'encaissement
			Portefeuille suisse					Effets de la Caisse de prêts		
			Effets suisses		Rescriptions ²⁾	Obligations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
en millions de francs			jours	en millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	296,6
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	287,5
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	272,5
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	307,5
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	283,9
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	322,3
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	406,7
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	386,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	341,5
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	372,3
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	489,7
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	586,0
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	647,0
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	555,6
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	579,9
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	670,0
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	680,4
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	518,0
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	535,7
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	488,8
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	494,1

¹⁾ Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.

²⁾ Depuis 1948, seules les rescriptions de la Confédération sont indiquées.

de la Banque depuis 1907

Mouvement

Comptes des correspondants en Suisse	Transactions en fonds publics	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
2 150,5	215,4	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	31,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	102,4	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	118,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	22,0	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	24,0	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	15,3	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	4,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	4,9	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	7,0	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	17,4	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	11,5	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	5,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	16,1	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	5,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	4,4	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	4,7	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	63,9	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	22,3	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	4,6	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	27,7	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956

Résultats des opérations

Année	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des opérations en or et en devises	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ²⁾	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ³⁾	Commissions ⁴⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁵⁾	Bénéfice brut
	Total	dont escompte											
		d'effets sur la Suisse	de rescriptions ¹⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts								
en 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 979	1 977	—	—	—	117	1 563	738	496	69	20	473	4 509
1909	1 304	1 303	—	—	—	158	1 098	337	360	116	29	444	2 958
1910	2 502	2 490	—	—	—	247	1 270	1 084	481	69	5	1 415	4 243
1911	2 315	2 267	—	35	—	302	1 628	866	527	87	19	1 313	4 431
1912	3 430	3 233	—	183	—	568	1 117	396	479	125	22	705	5 432
1913	2 994	2 868	—	110	—	830	1 849	454	407	149	18	841	5 860
1914	5 292	4 472	427	371	—	1 046	1 208	487	527	192	19	426	8 345
1915	5 458	2 264	3 014	168	—	840	÷ 421	1 096	418	259	9	323	7 336
1916	5 874	939	4 872	51	—	920	2 470	1 520	382	321	12	288	11 211
1917	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	900	1 474	366	458	8	475	12 357
1918	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	1 120	1 553	520	695	140	25	16 769
1919	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	999	1 734	552	656	192	163	22 259
1920	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	3 996	4 164	446	619	189	187	22 879
1921	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 715	833	1 387	677	117	333	18 170
1922	4 492	848	3 575	55	—	2 070	4 640	1 288	747	752	130	497	13 622
1923	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	2 839	1 126	770	627	87	473	13 095
1924	3 606	3 246	175	175	—	3 323	909	1 617	609	525	137	867	9 859
1925	1 841	1 199	551	85	—	2 403	4 273	1 527	704	653	188	252	11 337
1926	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	4 927	1 098	543	539	249	267	11 572
1927	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	4 775	1 784	485	621	315	390	13 126
1928	4 240	2 970	995	271	—	2 821	5 222	496	475	578	393	468	13 757
1929	4 149	2 862	994	287	—	2 738	6 402	550	339	539	289	373	14 633
1930	1 658	972	422	258	—	1 675	7 646	468	1 359	727	287	778	13 042
1931	997	611	250	116	—	1 384	6 941	316	831	789	310	328	11 240
1932	517	300	91	89	16	1 375	4 660	197	2 240	662	340	310	9 681
1933	713	214	100	108	268	1 400	3 626	144	2 391	930	251	204	9 251
1934	1 338	256	606	117	338	1 926	3 529	119	1 203	698	234	217	8 830
1935	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 630	169	1 374	677	100	186	9 500

1) Jusqu'en 1930, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.
2) Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.
3) Non compris les amortissements.
4) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.
5) Intérêts à l'Administration fédérale compris.

de la Banque depuis 1907

Résultats des opérations

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or ⁶⁾ Frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
en 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 ⁷⁾	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 ⁷⁾	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 ⁸⁾	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935

⁶⁾ Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).
⁷⁾ Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.
⁸⁾ Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.
⁹⁾ Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

Résultats des opérations

Année	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des opérations en or et en devises	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ²⁾	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ³⁾	Commissions ⁴⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁵⁾	Bénéfice brut
	Total	dont escompte											
		d'effets sur la Suisse	de rescriptions ¹⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts								
en 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1936	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 562	145	1 270	736	170	219	9 133
1937	365	108	22	56	165	818	5 904	55	1 272	737	193	171	9 173
1938	523	259	159	23	67	571	10 429	46	2 445	673	95	181	14 601
1939	1 153	323	692	41	82	895	4 857	59	2 511	475	198	147	10 001
1940	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 454	75	3 087	546	146	132	11 520
1941	1 513	783	520	23	114	642	6 503	56	2 555	634	122	134	11 891
1942	1 210	853	138	19	108	484	9 294	48	2 183	669	146	133	13 901
1943	1 365	963	335	10	18	419	7 098	49	2 269	568	82	137	11 713
1944	1 241	959	198	14	17	426	8 424	50	2 198	674	136	131	13 018
1945	2 232	725	1 455	14	7	480	8 550	52	2 072	624	223	130	14 103
1946	859	628	89	37	14	868	16 725	93	1 377	1 154	138	142	21 072
1947	811	517	127	108	55	1 427	10 756	147	1 515	1 899	—	175	16 380
1948	2 134	1 827	44	163	95	1 498	7 168	176	1 736	2 345	95	150	15 002
1949	1 902	1 814	14	34	37	700	7 689	80	1 386	1 409	116	164	13 118
1950	1 623	1 567	11	16	25	552	10 470	81	1 350	1 223	151	171	15 279
1951	2 811	2 641	127	31	1	770	7 888	130	1 459	1 266	179	176	14 327
1952	3 934	3 537	328	53	5	736	8 232	117	1 303	934	139	191	15 204
1953	3 751	3 295	435	14	—	605	9 699	114	1 258	1 214	171	206	16 606
1954	2 705	2 192	489	19	—	622	10 689	126	1 356	971	102	223	16 348
1955	2 298	1 832	347	115	—	1 090	16 735	168	1 366	967	607	231	23 000
1956	2 648	1 975	464	206	—	1 149	19 215	182	1 550	864	571	234	25 945

¹⁾ Dès 1948, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.
²⁾ Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.
³⁾ Non compris les amortissements.
⁴⁾ Y compris droits de garde et location de coffres-forts.

de la Banque depuis 1907

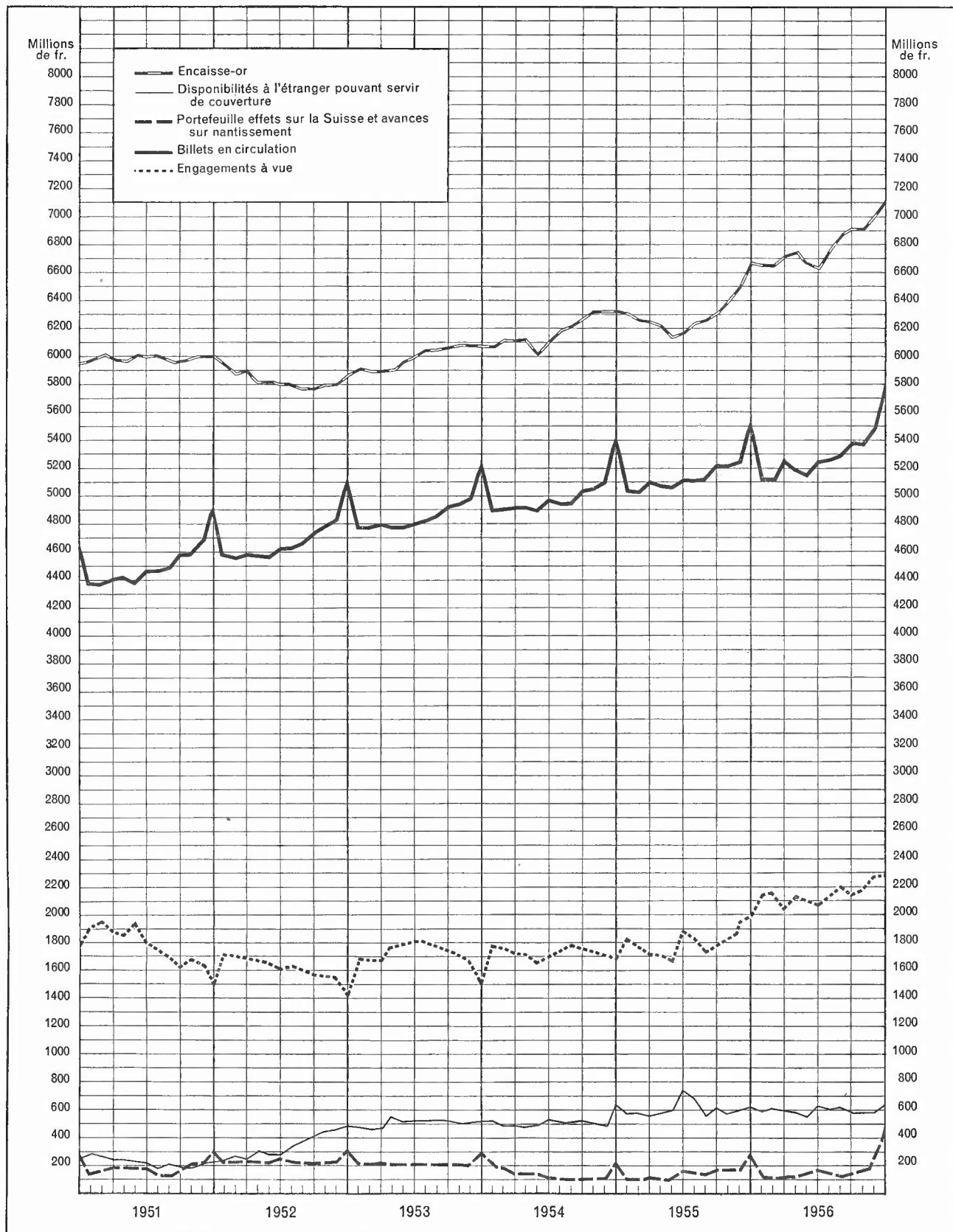
Résultats des opérations

Frais d'administration	Impôts et droits y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or Frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
en 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	5 000	4 140 ⁵⁾	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	451 ⁶⁾	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	500	1 501 ⁶⁾	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	799 ⁶⁾	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 ⁶⁾	250	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 ⁶⁾	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 ⁷⁾	300	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956

5) Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.
6) Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.
7) Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.
8) Frais de stérilisation.

La Banque nationale suisse de 1951 à 1956

Situation en fin de mois



Trafic de compensation

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1952	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	23
1953	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	23
1954	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	24
1955	15	11	4	13	9	4	8	7	71	19	24
1956	15	11	4	13	9	4	8	7	71	20	24
Nombre d'effets											
1952	72 084	36 030	4 119	122 935	70 049	5 786	15 646	179 823	506 472	—	—
1953	67 440	35 005	3 686	117 751	69 359	5 890	15 676	210 307	525 114	—	—
1954	67 313	36 263	3 368	119 846	71 156	5 040	14 738	195 839	513 563	—	—
1955	65 945	37 177	3 240	125 534	72 481	5 195	13 579	200 818	523 969	—	—
1956	63 934	35 985	3 212	135 630	71 814	4 783	14 149	181 263	510 770	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1952	696 243	167 417	36 948	1 218 429	394 102	24 473	105 093	853 837	3 496 542	214 714	928 593
1953	672 532	168 337	36 169	1 106 923	400 392	25 322	94 955	889 982	3 394 612	201 889	1 038 731
1954	778 868	183 506	28 429	1 159 491	430 406	20 575	85 516	902 600	3 589 391	369 676	1 504 808
1955	834 845	185 761	27 462	1 368 238	480 951	25 501	82 527	868 467	3 873 752	424 216	1 791 533
1956	1 007 403	206 331	31 002	1 389 726	457 954	26 692	90 174	925 678	4 134 960	364 888	1 621 016
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1952	47.17	55.83	37.91	56.00	55.97	42.59	45.55	63.12	55.37	59.21	74.29
1953	46.60	55.38	28.85	53.15	56.84	45.29	42.79	63.37	54.47	57.42	76.41
1954	46.54	54.02	29.40	52.48	55.84	35.47	45.41	62.76	53.81	61.69	76.86
1955	46.18	54.70	31.94	53.74	55.09	33.92	45.94	64.46	54.28	59.64	76.36
1956	47.72	53.17	27.37	54.00	57.96	28.23	45.40	65.06	54.79	60.36	76.20

Liste des membres des autorités et des organes de la Banque

au 1^{er} janvier 1957

I. Présidence de l'Assemblée générale

(Période administrative 1955—1959)

M. A. Müller, D^r en droit, Amriswil, président.

M. le Prof. P. Carry, avocat, Genève, vice-président.

II. Commission de contrôle

(Période administrative 1956/1957)

MEMBRES:

- MM. G. de Kalbermatten, banquier, Sion, président.
 E. Gsell, professeur à l'École suisse des hautes études économiques et administratives de St-Gall, Bühler.
 R. Corrodi, directeur de la Banque cantonale de Schaffhouse, Schaffhouse.

SUPPLÉANTS:

- MM. N. Senn, directeur de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell.
 H. Villiger, gérant de la Caisse d'Épargne de Nidwald, Stans.
 H. Meyer-Scholer, D^r en droit, directeur de la Fabrique de produits réfractaires S.A., Lausen, à Liestal.

III. Conseil de banque

(Période administrative 1955—1959)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*).

- | | |
|---|---|
| <p>MM. A. Müller, D^r en droit, Amriswil, président.
 Prof. P. Carry, avocat, Genève, vice-président.
 *J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg.
 *W. Ackerinann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Hérisau.
 F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre.
 E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève.
 R. Bratschi, conseiller national, directeur de la Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises Berne-Loetschberg-Simplon, Berne.
 *O. de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, Sion.
 *S. de Coulon, conseiller aux Etats, directeur d'Ebauches S. A., Fontainemelon.
 *E. Emmenegger, conseiller d'Etat, chef du Département des Finances du canton de Lucerne, Schüpfheim.
 G. Eugster, D^r en méd. vét., conseiller national, président de l'Union suisse des caisses de crédit mutuel, Mörschwil.
 *G. Fischer, ingénieur, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Société anonyme des engrenages et machines Maag, Zurich, Zollikon.
 *B. Galli, D^r en droit, conseiller d'Etat, directeur des Départements des Finances et de l'Instruction publique du canton du Tessin, Lugano.
 E. Gamper, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich.
 *J. Golay, professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne.
 A. Graedel, conseiller national, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne.
 *L. Gredig-Stünzi, hôtelier, Pontresina.
 E. Hatt, D^r ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la société anonyme Heinr. Hatt-Haller, Hoch- & Tiefbau-Unternehmung, Zurich.
 Prof. O. Howald, délégué du Comité directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg.
 P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S. A., Binningen.</p> | <p>A. Juillard, directeur de la maison Cortébert Watch Co., Juillard & Cie, Cortébert.
 MM. C. Koechlin, D^r en droit h. c., président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle.
 E. Kronauer, ingénieur, membre du conseil d'administration et directeur général de la Société anonyme des Ateliers de Sécheron, Genève.
 H. Küng, D^r h. c., directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bottmingen.
 W. Linsmayer, D^r en droit, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la «Vita» Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich.
 R. Loretan, D^r en droit, avocat, Sion.
 *A. Lusser, D^r ès sc. pol., conseiller aux Etats, président de la ville de Zoug, Zoug.
 R. Meier, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau.
 M. Meylan-Lugrin, président du conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin S.A., L'Orient.
 *K. Obrecht, D^r en droit, conseiller national, avocat et notaire, Soleure.
 *A. Oulevay, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, Morges.
 *W. Preiswerk-Tissot, président du conseil d'administration de la Société Commerciale de Bâle S.A., Bâle.
 A. Raduner, président du Directoire commercial de St-Gall, Horn.
 A. Schmid, D^r ès sc. écon., conseiller national, membre du conseil de banque de la Banque cantonale d'Argovie, Oberentfelden.
 *F. Schnorf, membre de la direction générale de la Société anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium, Meilen.
 R. Speich, D^r ès sc. écon., président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Bâle.
 *H. Stähli, président de la Banque cantonale de Berne, Berne.
 J. R. Weber, conseiller aux Etats, agriculteur, membre du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Grasswil.
 H. Winzenried, président de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, Deisswil.
 E. Wyss, D^r ès sc. pol., secrétaire et collaborateur économique de l'Union syndicale suisse, Bâle.</p> |
|---|---|

IV. Comité de banque

(Période administrative 1955—1959)

MM. A. Müller, D^r en droit, Amriswil, président de par ses fonctions.
 Prof. P. Carry, Genève, vice-président de par ses fonctions.
 W. Ackermann, Hérissau.
 E. Barbey, Genève.
 R. Bratschi, Berne.

MM. B. Galli, D^r en droit, Lugano.
 Prof. O. Howald, Brougg.
 C. Koechlin, D^r en droit h. c., Bâle.
 W. Linsmayer, D^r en droit, Zurich.
 A. Oulevay, Morges.

V. Comités locaux

(Période administrative 1955—1959)

AARAU

MM. H. von Arx-Gresly, Olten, président.
 O. Pfiffner, D^r en chimie, administrateur-délégué de la maison «Elfa» Usine Electrochimique Francke S.A., Aarau, vice-président.
 K. Oehler, directeur des Usines métallurgiques Oehler & Co., Société anonyme, Aarau.

BÂLE

MM. P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S.A., Binningen, président.
 G. Bohny, D^r h. c., président du conseil d'administration de la maison Nielsen-Bohny & Co. Aktiengesellschaft, Bâle, vice-président.
 W. Rohner, président et administrateur-délégué de la maison Rohner S.A., Bâle.

BERNE

MM. A. Buser, ing. agr., directeur de la Fédération d'associations agricoles du Canton de Berne et de cantons limitrophes, Wabern, président.
 W. Weyermann, D^r en droit, directeur de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président.
 H. Hauser, membre du conseil d'administration et directeur de la maison Henri Hauser S.A., Bienne.

GENÈVE

MM. J. Gay, directeur de la maison Gay Frères S.A., Thônex (GE), président.
 J. Duckert, agent général de «La Genevoise», Compagnie d'Assurance sur la Vie, Genève, vice-président.
 E. Bordier, D^r en droit, de la maison Bordier & Cie, Genève.

LAUSANNE

MM. L. Mercanton, administrateur-délégué de la Société romande d'électricité, Montreux, président.
 F. Cuendet, de la maison Cuendet & Martin, Yverdon, vice-président.
 Ch. Dentan, entrepreneur, Lausanne.

LUCERNE

MM. J. Moser, directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, président.
 K. Bucher, conseiller national, secrétaire de la Chambre de commerce de Lucerne et de l'Union lucernoise du commerce et de l'industrie, Lucerne, vice-président.
 J. Hug-Gübelin, D^r ès sc. pol., de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A., Malters, Lucerne.

LUGANO

MM. F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre, président.
 E. Ferrari, administrateur-délégué de la Società Anonima Demetrio Ferrari, Chiasso, vice-président.
 T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Société anonyme de Participations à des Entreprises financières «Finapar», Lugano.

NEUCHÂTEL

MM. H. Humbert, de la maison Jean Humbert & Cie S.A., La Chaux-de-Fonds, président.
 J.-L. Borel, de la maison Ernest Borel & Cie S.A., Neuchâtel, vice-président.
 G. Madliger, de la maison Madliger et Challandes Ing. S.A., Neuchâtel.

SAINT-GALL

MM. P. Markwalder, de la maison Markwalder & Co., St-Gall, président.
 R. Nef-Suter, de la maison Nef & Co., St-Gall, vice-président.
 W. Forster-Geret, de la maison Forster Willi & Co., St. Gall.

ZURICH

MM. O. Küderli, de la maison Küderli & Co., Zollikerberg, président.
 H. Sträuli-Asp, de la maison Sträuli & Cie, Winterthur, vice-président.
 R.H. Stehli-Pestalozzi, de la maison Stehli & Cie, Zurich.

VI. Direction générale

Membres de la Direction générale (Directeurs généraux)

MM. W. Schwegler, D^r ès sc. écon., Zurich (président); R. Motta, D^r en droit, Berne (vice-président); M. Iklé, D^r en droit, Zurich

Secrétariat général

Directeur de division et secrétaire général: M. E. Mosimann, Zurich.

Suppléant du secrétaire général: M. H.-R. Läng, D^r ès sc. pol., Berne.

Départements de la Direction générale

I^{er} ET III^e DÉPARTEMENTS A ZURICH

Chef du I^{er} département: M. W. Schwegler, D^r ès sc. écon.,
président de la Direction générale.

Suppléant: M. J. Leemann, D^r ès sc. écon., directeur.

Directeurs de division: MM. H. Huber, avocat, W. Kull,
D^r ès sc. pol.

Chef du III^e département: M. Iklé, D^r en droit, membre de
la Direction générale.

Suppléant: M. E. Colombo, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. P. Bollmann, W. Breitenmoser, E. Brunner, E. Harlacher, O. Heyer, H. Lendi, E. Maag, E. Meier,
J. Messmer, H. Nägeli, L. Nosedà, H. Peyer, R. Reutlinger, A. Ritter, J. Rudin, E. Schnorf, J. Torgler,
H. Werder.

Mandataires commerciaux: MM. G. Allenbach, J. Bonorand, D^r ès sc. pol., J. Dolder, P. Flückiger, D^r ès sc. pol., G. Hasler,
W. Haubensak, G. Jaquemet, D^r ès sc. écon., E. Kaufmann, A. Kunz, F. Leutwiler, D^r ès sc.
écon., R. Meier, E. Rentsch, M. de Rivaz, A. Rutz, H. Schmid, H. Stahel, E. Thümena, R. Würmli.

AGENCE DE WINTERTHOUR

Fondés de pouvoirs: M. E. Maurer, R. Winteler,

Mandataire commercial: M. M. Weiss.

II^e DÉPARTEMENT A BERNE

Chef du département: M. R. Motta, D^r en droit, vice-président de la Direction générale.

Suppléant: M. A. Hay, directeur.

Directeur de division: M. H. Aepli, D^r ès sc. pol.

Caissier principal de la Banque: M. O. Kunz.

Fondés de pouvoirs: MM. R. Aebersold, H. Brunner, E. Burkhardt, W. Forster, H.-R. Läng, D^r ès sc. pol., H. Moser,
W. Stöcklin, D^r ès sc. pol., H. Stricker, W. Suter, W. Zürcher.

Mandataires commerciaux: MM. H. Baumgartner, W. Bretscher, E. Bringolf, W. Gutmann, H. Hulliger, K. Inäbnit,
Ch. Polier, R. Raschle, Ch. Schweingruber, F. Verdon.

AGENCE DE BIENNE

Fondés de pouvoirs: MM. H. Weiss, J. Immoos, A. Thevenon.

VII. Succursales

A A R A U

Directeur: M. R. Erb, D^r ès sc. écon.

Fondés de pouvoirs: MM. S. Hügi, A. Küng.

Mandataires commerciaux: MM. W. Enz, W. Schaffner.

B A L E

Directeur: M. J. Hablützel.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Bertschinger, A. Probst,
E. Wüthrich.

Mandataires commerciaux: MM. H. Brunner, U. Burry,
O. Laubscher, R. Ulbrich.

G E N È V E

Directeur: M. M. Compagnon.

Fondés de pouvoirs: MM. M. Berthoud, J. Rossi, J. Terrier.

Mandataires commerciaux: MM. E. Bersier, R. Jaccaz,
Ph. Martin, E. Reymond.

L A U S A N N E

Directeur: M. R. Virieux.

Fondés de pouvoirs: MM. R. Andrié, O. Grec, R. Zuttel.

Mandataires commerciaux: MM. A. Bornand, A. Delacrétaz,
F. Dupont, A. Michod.

L U C E R N E

Directeur: M. F. Jenny, D^r en droit.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Birrer, A. Kost, H. Landolt,
G. Sidler.

Mandataires commerciaux: MM. W. Hofer, K. Schärli,
Ch. Zelger.

L U G A N O

Directeur: M. R. Rossi.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Canonica, G. Gaggini.

Mandataires commerciaux: MM. R. Ghiringhelli, B. Rüttsch,
G. Steiger.

N E U C H A T E L

Directeur: M. L.-M. de Torrenaté.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Berger, R. Hügli, Ch. Jequier.

Mandataires commerciaux: MM. A. Binggely, E. Thomet.

AGENCE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Fondés de pouvoirs: MM. R. Zintgraff, R. Girardier.

Mandataire commercial: M. J. Henny.

S A I N T - G A L L

Directeur: M. R. Sutter.

Fondés de pouvoirs: MM. E. Schöbi, R. Siegrist, A. Steinmann.

Mandataires commerciaux: MM. H. P. Menet, A. Schmidheini.